



Révision de la charte du Parc

Synthèse du diagnostic de territoire

Mars 2024

Action cofinancée par :



agence nationale
de la cohésion
des territoires



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Parc
naturel
régional
Périgord-Limousin
Parc Peiregòrd-Lemosin

SOMMAIRE

La procédure de révision d'un Parc naturel régional	3
Synthèse du diagnostic de territoire	14
CAHIER 1 :	
Données institutionnelles	16
Activité économique et résidentielle	20
Approche transversale : le paysage	23
Approche transversale : biodiversité	28
Approche transversale : neutralité carbone	34
Approche transversale : vulnérabilité au changement climatique	37

CAHIER 2 : 9 thèmes

1	Agriculture et alimentation	41
2	Culture	48
3	Eau et milieux aquatiques	52
4	Énergie	56
5	Forêt	60
6	Métiers d'art	65
7	Patrimoine bâti	69
8	Tourisme	73
9	Urbanisme	77
	Résumé des évolutions réglementaires	82
	Résumé des constats et des enjeux partagés issus du diagnostic	83

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Un Parc c'est...

un projet commun

de développement durable,
approuvé pour 15 ans,
fondé sur la protection et
la valorisation des
patrimoines

des territoires

ruraux et habités,
reconnus pour leurs
patrimoines remarquables,
mais aussi fragiles et menacés



Maison du Parc ©Déclic&Décolle

un label attractif

des projets de territoire,
un fonctionnement
participatif, un réseau,
des savoir-faire,
un savoir-être...

et 5 missions des PNR (article R333-1 du Code de l'Environnement) :

- * Protéger le patrimoine naturel, culturel et paysager
- * Aménager le territoire
- * Développer l'économie et le lien social
- * Accueillir, éduquer et informer
- * Expérimenter et innover

Une autre vie s'invente ici

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

La charte actuelle, 2011-2026

V. Dynamiser l'identité et les liens sociaux

- encourager un développement culturel et valoriser la langue et la culture occitanes
- sensibiliser les jeunes à leur territoire
- partager le projet de Territoire

I. Améliorer la qualité de l'eau

- garantir la continuité écologique
- préserver la ressource en eau

IV. Lutter contre le changement climatique

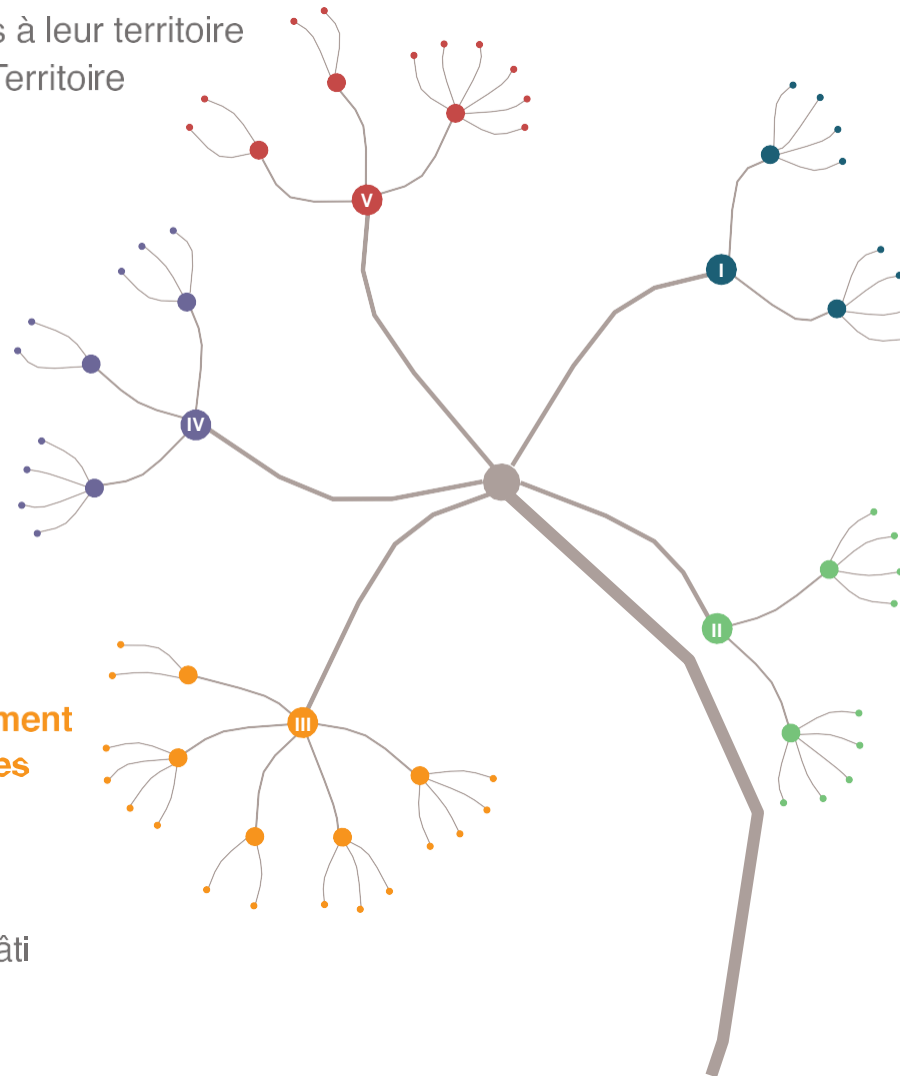
- accompagner la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement
- développer la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables

II. Préserver la biodiversité

- sauvegarder, valoriser les sites remarquables
- améliorer la connaissance et préserver la diversité de la faune et de la flore

III. Valoriser durablement les ressources locales

- en tourisme
- en urbanisme
- en agriculture
- dans le patrimoine bâti
- dans les savoir-faire



Le renouvellement du label Parc

Pour conserver son label Parc naturel régional, le territoire doit, tous les 15 ans, élaborer une nouvelle charte.

Les étapes du renouvellement du label Parc

- **2021-2022** : Définition du périmètre d'étude
- **2023** : Evaluation finale de la charte (2011-2026)
- **2023** : Diagnostic de l'évolution du territoire depuis 2008
- **2024** : Consultation, concertation pour rédiger la prochaine charte
- **2025** : Enquête publique
- **2026** : Consultation des collectivités pour l'approbation finale de la charte
- **2026** : Décret de renouvellement de classement



LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Le périmètre d'étude



Le territoire du syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

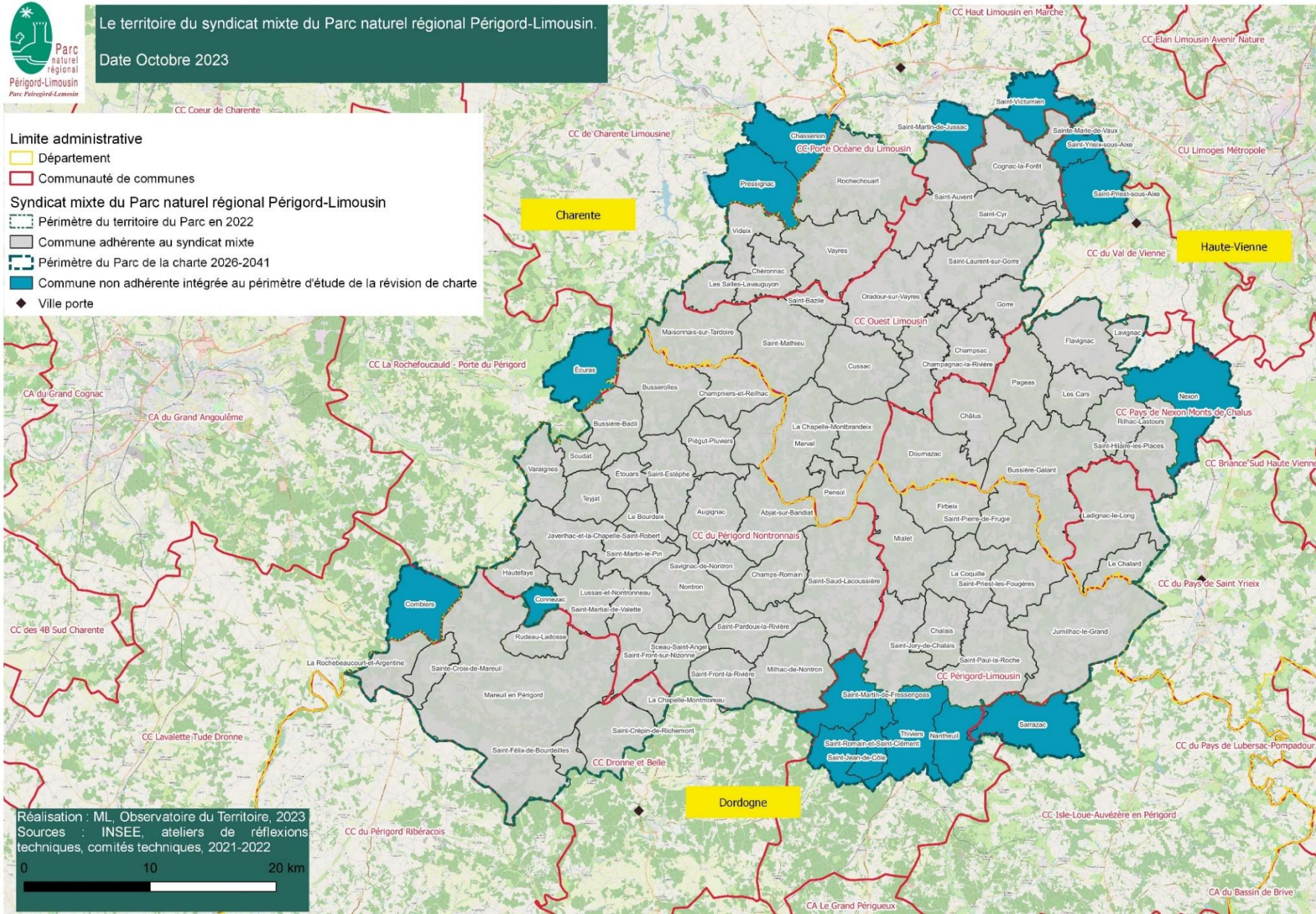
Date Octobre 2023

Limite administrative

- Département
- Communauté de communes

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

- Périmètre du territoire du Parc en 2022
- Commune adhérente au syndicat mixte
- Périmètre du Parc de la charte 2026-2041
- Commune non adhérente intégrée au périmètre d'étude de la révision de charte
- ◆ Ville porte



Réalisation : ML, Observatoire du Territoire, 2023
Sources : INSEE, ateliers de réflexions techniques, comités techniques, 2021-2022

0 10 20 km

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

L'université d'été

Retours d'expérience :

* **Agriculture, alimentation et circuits courts.**

La Ceinture Verte des Terroirs de Haute-Vienne, Université de Limoges

* **Qualité des eaux et évolutions climatiques. Gestion partagée de la ressource en eau.**

Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB), Syndicat d'aménagement du Bassin de Vienne (SABV), Université de Limoges

* **Attractivité des territoires ruraux et mobilité**

ADEME, PNR des Grands Causses, Université de Limoges

* **Habitants, culture et territoire. Economie sociale et solidaire et gouvernance participative.**

PNR de l'Aubrac, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Nouvelle-Aquitaine.

* **Forêt et changement climatique. Historique des tensions sociales. Amélioration des connaissances et lien avec propriétaires forestiers.**

PNR Landes de Gascogne, Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

* **Paysage, urbanisme et biodiversité. Atlas communal de la biodiversité.**

Solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature.

PNR des Landes de Gascogne, Conseil départemental de la Gironde, Office français de la biodiversité.



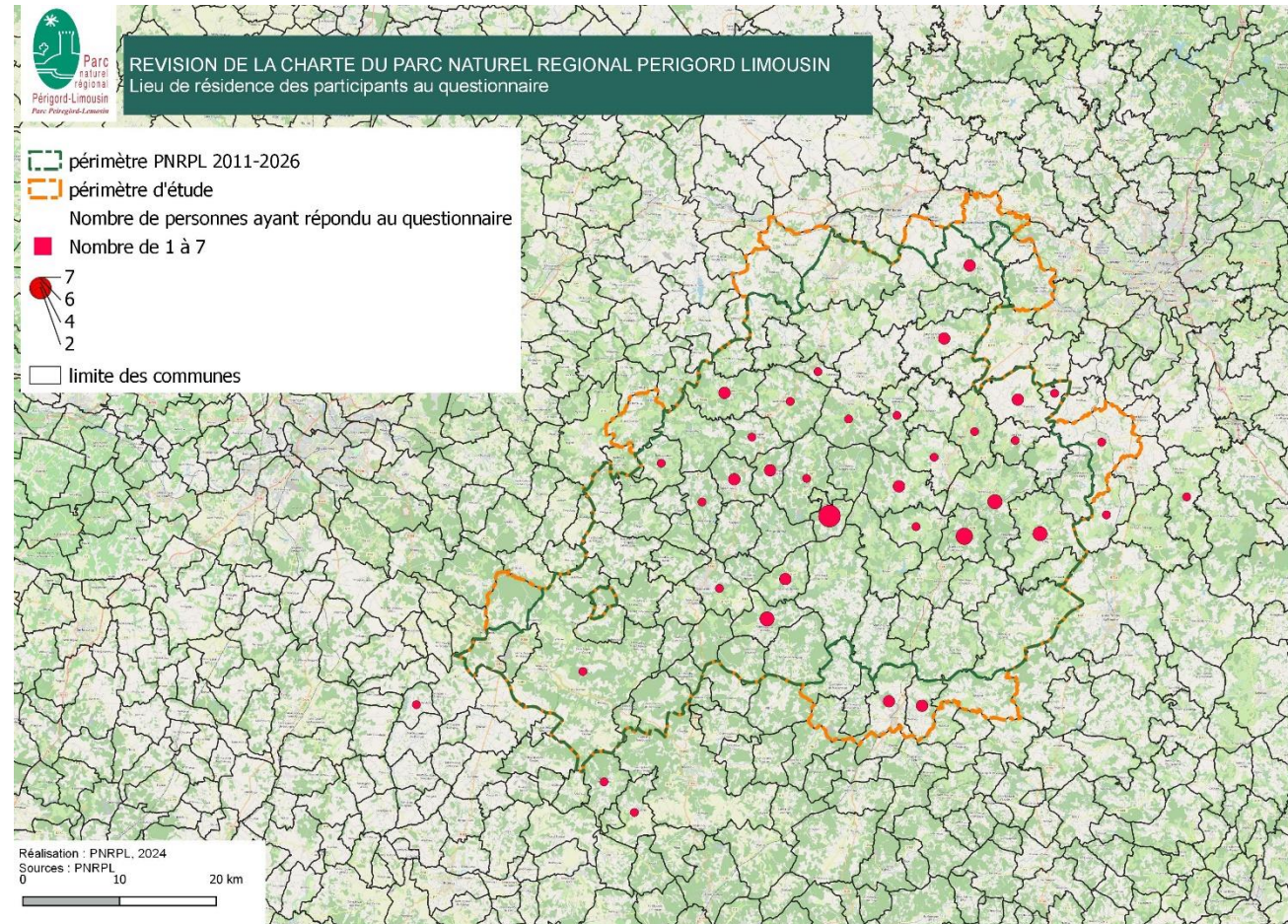
LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Consultation habitants

Les sujets qui ressortent de la consultation via le questionnaire :

En 2040 :

- * **souhait de rester sur le territoire pour le cadre de vie et les paysages** (option en tête) et pour la **qualité de vie et les services** (2^{ème} position)
 - souhait de rester sur le territoire pour : l'accueil, la convivialité et la solidarité ; le tissu associatif et culturel ; et la qualité de vie.
- * **souhait de quitter le territoire si le paysage est dégradé** (option en tête) et en 2^{ème} place, viennent les 3 options de façon équivalentes : « s'il n'y a pas d'emploi », « si la sensation d'éloignement due à des contraintes de mobilité ou au manque de commerces locaux », « s'il y a une mauvaise accessibilité des services et des infrastructures ».
- * les **principales craintes** sont la **disparition des paysages et des milieux naturels**, le **manque de services publics**, et le **manque d'eau**
- * les **trois principaux atouts** du territoire face aux défis de 2040 sont les **mesures de protection de l'environnement**, les **circuits courts** et la **culture locale**.



Visions d'élus du territoire



Les études préalables

L'évaluation

Dans la continuité de l'évaluation à mi-parcours (2019), l'évaluation finale de la mise en œuvre de la charte a été réalisée sur la période 2011-2023. Cette étude permet de **faire ressortir les réussites, les apports du Parc, les avancées réalisées, les difficultés à conduire certains projets, les partenariats aboutis ou non et les marges de progrès.**

Cette analyse a été conduite en externe par un groupement de bureaux d'études et en interne par l'équipe technique du Parc. Cela a donné lieu à des ateliers avec les partenaires et des réunions travail au sein des commissions du Parc. Le rapport est en cours de finalisation.

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Les études préalables

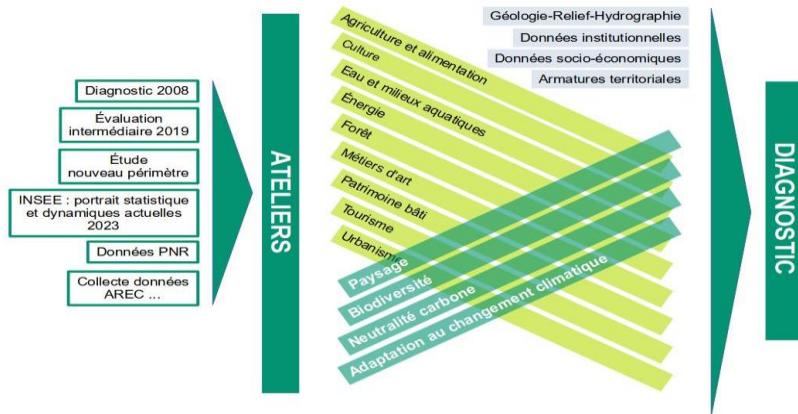
Le diagnostic

Un diagnostic du territoire et de son évolution depuis 2008 a permis de mettre en évidence les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces que le territoire, tous acteurs confondus, doit relever à l'avenir.

Ce travail a été mené en externe par le Cerema et en interne par l'équipe technique du Parc. Une analyse complémentaire a été réalisée par l'INSEE. Le Parc a réuni une quarantaine de structures (associations, agences, chambres consulaires, établissements publics, acteurs économiques...) ainsi qu'une trentaine de collectivités pour produire les éléments.

Une approche transversale a été développée selon quatre entrées : **paysage, biodiversité, neutralité carbone, vulnérabilité au changement climatique.**

Neuf approches thématiques ont été détaillées : **agriculture et alimentation, culture, eau et milieux aquatiques, énergie, forêt, métiers d'art, patrimoine bâti, tourisme et urbanisme.**



LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Atelier du 17 octobre 2023 à La Coquille – diagnostic de territoire avec les techniciens

Liste des participants

AEAG, excusé
Agence culturelle Dordogne Périgord
AgroBioPérigord
Association ARASP
CAUE 24
CAUE 87, excusé
Centre régional des propriétaires forestiers
Chambre d'agriculture 24
Chambre d'agriculture 87
Conservatoire des espaces naturels (CEN) Charente
Conservatoire des espaces naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine
Communauté de communes Dronne et Belle
Communauté de communes Ouest Limousin
Communauté de communes Pays de Nexon Monts de Châlus
Communauté de communes Porte océane du Limousin
Communauté de communes Val de Vienne
Conseil départemental de Dordogne
Conseil départemental de Haute-Vienne (excusé)
Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, excusé
DREAL Nouvelle-Aquitaine, excusé
Direction départementale des territoires (DTT) Charente, excusé
Direction départementale des territoires (DTT) Dordogne
Direction départementale des territoires (DTT) Haute-Vienne,
EPIDOR
Fédération de Dordogne pour la Pêche et la protection du milieu aquatique
Fédération de chasse Dordogne, excusé
Fibois Nouvelle-Aquitaine
Institut d'études occitane (IEO)
Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
Office national des forêts
Office de tourisme Périgord-Limousin
Office de tourisme Pays de Nexon Monts de Châlus
Office de tourisme Périgord Dronne Belle
Office public de la langue occitane, excusé
PCAET Périgord-Nontronnais
PEFC Nouvelle-Aquitaine
Pôle expérimental des métiers d'art (PEMA), excusé
PNR Millevaches en Limousin
Région Nouvelle-Aquitaine
Région Nouvelle-Aquitaine, unité filière « Cuir, Luxe, Textiles et Métiers d'Art »
Syndicat d'Aménagement du Bassin de Vienne (SABV)
SAFER Nouvelle-Aquitaine
SCoT Périgord vert
Société entomologique du limousin, excusé
Société publique locale (SPL) Terres de Limousin
Syndicat de rivières du Bassin (SRB) de la Dronne
Syndicat mixte des bassins Bandiat-Tardoire (SYMBA BT)
Syndicat mixte du Bassin de l'Isle
Syndicat d'énergie de Haute-Vienne
Union des collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine, délégation Limousin-Périgord

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Atelier du 30 novembre 2023 à Nontron – diagnostic de territoire avec les élus du périmètre d'étude

Liste des participants

Mairie d'Augignac
Mairie de Brantôme, excusé
Mairie de Bussière-Galant
Mairie de Châlus
Mairie de Champs-Romain
Mairie de Chassenon
Mairie de Cognac-la-Forêt
Mairie de Combiers
Mairie de Dournazac
Mairie d'Ecuras
Mairie d'Etouars
Mairie de Firbeix, excusé
Mairie de Jumilhac-Le-Grand
Mairie de Les Cars
Mairie de Lussas-et-Nontronneau
Mairie de Miallet
Mairie de Milhac-de-Nontron
Mairie de Nantheuil
Mairie de Nexon
Mairie de Nontron
Mairie de Piégut-Pluviers
Mairie de Rilhac-Lastours
Mairie de Rochechouart
Mairie de Saint-Barthélemy-de-Bussière
Mairie de Sainte-Croix-de-Mareuil
Mairie de Saint-Front-sur-Nizonne
Mairie de Saint-Mathieu
Mairie de Saint-Junien
Mairie de Saint-Pierre-de-Frugie, excusé
Mairie de Saint-Romain-Saint-Clément
Mairie de Saint-Saud-Lacoussière
Mairie de Rudeau-Ladosse
Mairie de Saint-Paul-La-Roche
Mairie de Sarrazac
Mairie de Teyjat
Mairie de Thiviers
Région Nouvelle-Aquitaine





RÉVISION DE LA CHARTRE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN 2026- 2041

DIAGNOSTIC – février 2024

Version finalisée



agence nationale
de la cohésion
des territoires



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

SOMMAIRE DU DIAGNOSTIC COMPLET

CAHIER 1

• Méthode d'élaboration pour un diagnostic partagé	2
• Données institutionnelles	7
• Géologie – Relief – Hydrographie	13
• Culture, un territoire occitan	17
• Positionnement dans les armatures territoriales	19
• Attractivité économique et résidentielle	26
• Synthèse des données géographiques et socio-économiques Atouts-faiblesses-opportunités-menaces	34
• 4 approches transversales	
• Paysage	35
• Biodiversité	56
• Neutralité carbone	83
• Vulnérabilité au changement climatique	90

CAHIER 2 : 9 thèmes

1 Agriculture et alimentation	126
2 Culture	144
3 Eau et milieux aquatiques	163
4 Énergie	180
5 Forêt	203
6 Métiers d'art	223
7 Patrimoine bâti	242
8 Tourisme	256
9 Urbanisme	278

CAHIER 3 : annexes

- [Listes des communes du PNR Périgord-Limousin](#)
(Charte 2011 – Périmètre envisagé pour la charte 2026)
- [Portrait statistique et dynamiques actuelles](#) (étude INSEE – Juin 2023)
- [Listes des participants aux ateliers](#)
- [Vision d'élus sur le territoire du parc](#)
- [Liste des contributeurs à la rédaction du diagnostic](#)
- [Bibliographie](#)



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

Données institutionnelles

Extraits du diagnostic

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN

DONNÉES INSTITUTIONNELLES

16 communes, 5 EPCI et 1 département pourraient entrer dans la future configuration du PNR Périgord-Limousin en 2026.

Le périmètre du PNR Périgord Limousin en 2026 devrait concerner ainsi **91 communes, 12 communautés de communes et 3 départements**.

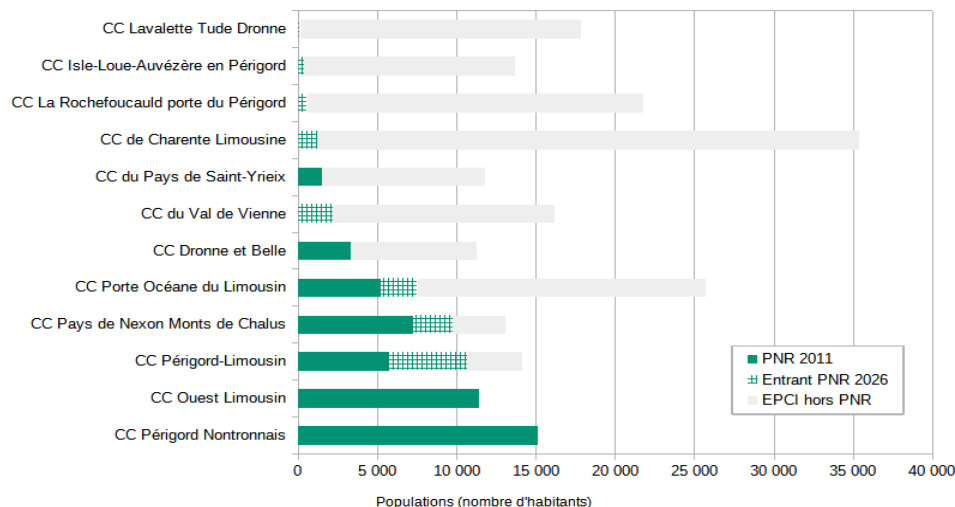
Sur la base de la charte 2011, le territoire du PNR Périgord Limousin recouvre actuellement 75 communes, 7 communautés de communes et 2 départements.

Le périmètre 2011 concernait les deux anciennes régions, l'Aquitaine, le Limousin ; la région Poitou-Charente avait été associée à sa définition. En 2026, il concernera la seule région Nouvelle Aquitaine qui regroupe les trois régions précitées depuis la réforme territoriale de 2014.

Sa superficie devrait passer de 1 928 km² à 2 263 km² soit une augmentation d'environ 340 km² (17%).

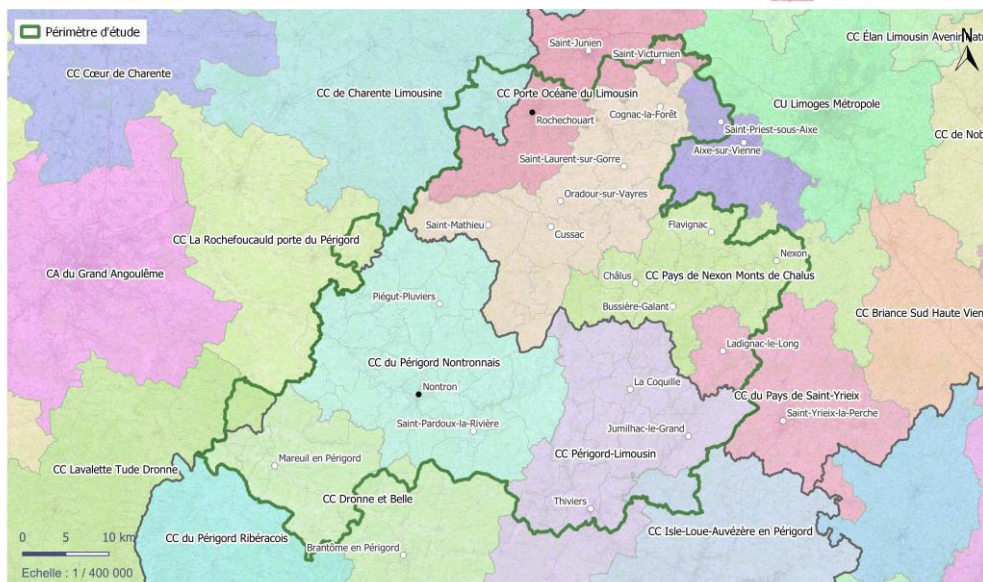
Sa population devrait passer de 49 423 habitants à 63 728 habitants soit une augmentation d'environ 14 000 habitants (30%).

Population des EPCI dans le PNR Périgord-Limousin



RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Communautés de communes



Réalisation : CEREMA - janvier 2024
Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Allti ©, 2023

DOCUMENT FINAL

UN ENJEU POUR LE PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN : LA GOUVERNANCE

POUR ASSURER LA COORDINATION ENTRE DE MULTIPLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

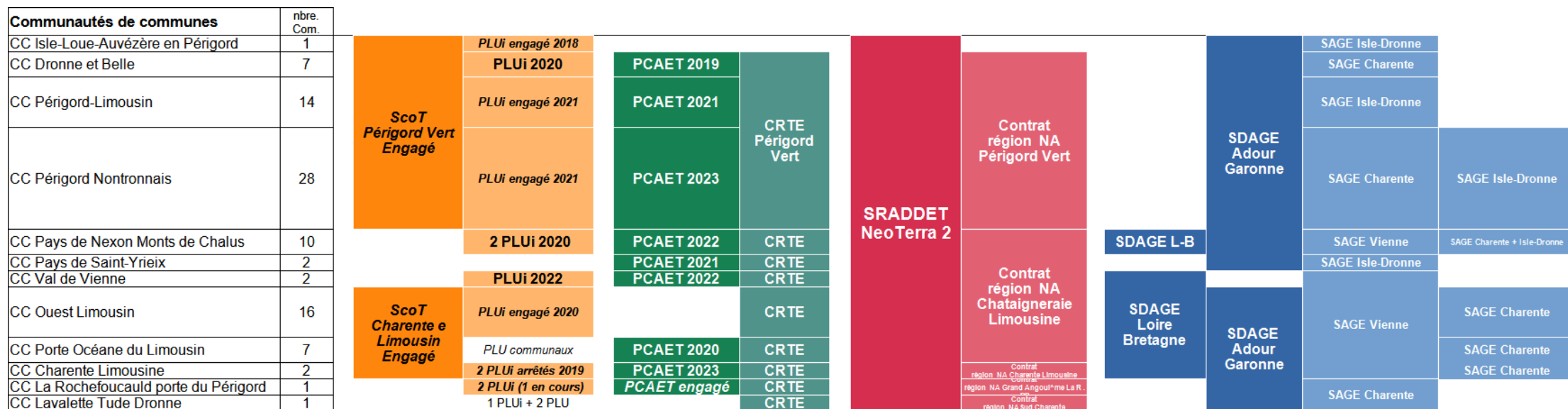
THÉMATIQUES

Pour les domaines couverts par le champ d'activités du PNR Périgord-Limousin, les 12 communautés de communes sont concernées par un nombre important de contrats et documents stratégiques.

Le schéma ci-dessous montre les couvertures territoriales d'un certain nombre de ces dispositifs (non exhaustif).

Dans les pages suivantes, 2 cartes mentales montrent, à titre d'exemple, les orientations stratégiques qui coexistent dans les domaines de l'urbanisme et de la biodiversité.

Les cartes mentales du SRADDET, de NeoTerra 1, de la charte du PNR PL 2011, du SCoT du Périgord Vert, des PCAET des communautés de communes du Périgord Limousin, Dronne et Belle et du Pays de Saint-Yrieix, du CRTE du Périgord Vert ont été réalisées à un niveau suffisamment fin pour permettre de mettre en perspective les orientations et actions de ces différents documents pour un thème choisi.



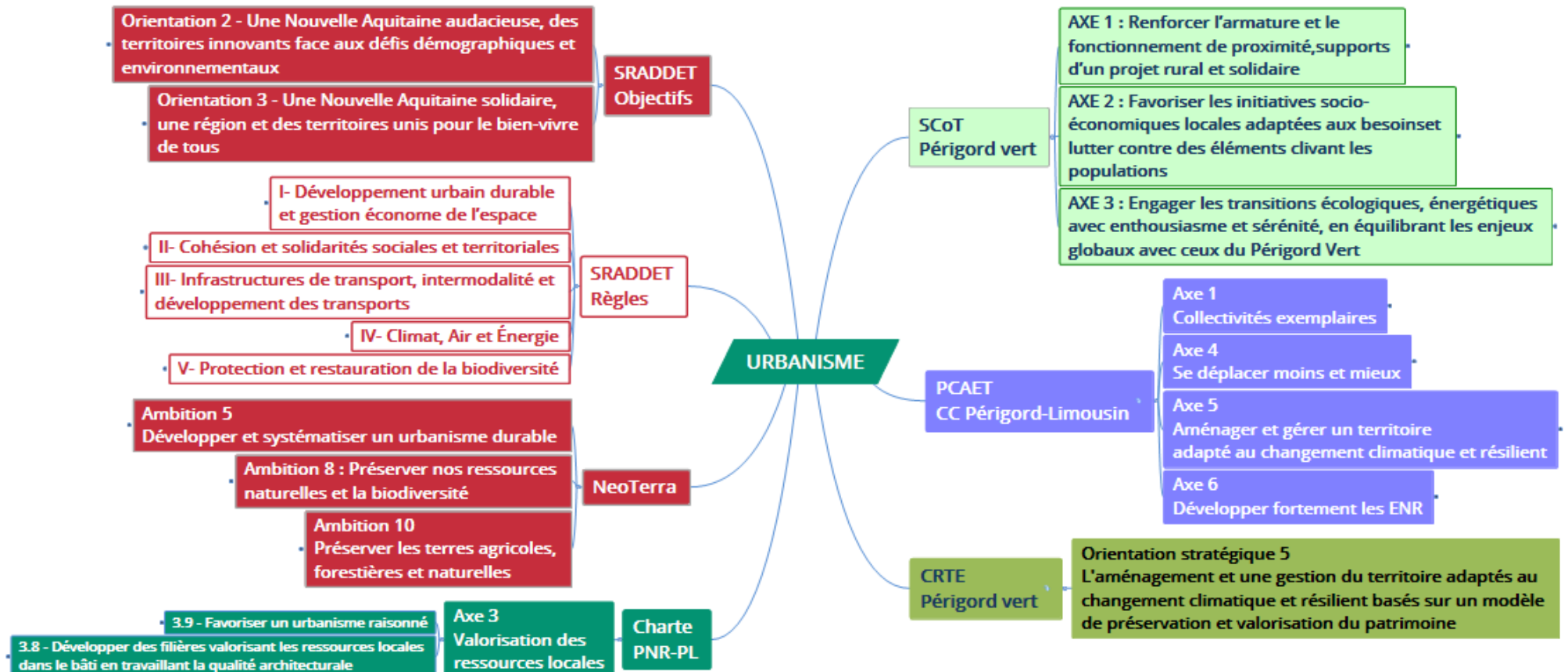
Les hauteurs des lignes sont proportionnelles au nombre de communes de l'EPCI dans le PNR-PL.

COORDINATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PAR THÉMATIQUE

ORIENTATIONS URBANISME

Non exhaustif pour les documents locaux :

Réalisé sur un échantillon de documents : SCoT, PLUi, PCAET, CRTE





PNR Périgord-Limousin 2026-2041

Attractivité économique et résidentielle

Extraits du diagnostic



EMPLOIS – POPULATION ACTIVE LIEUX D'EMPLOIS – LIEUX DE RÉSIDENCE

Source données :
Le PNR Périgord-Limousin - Portrait statistique et dynamiques actuelles
INSEE - Juin 2023

Emplois

- 18 000 emplois sur le territoire du PNR

4 800 emplois de moins que d'actifs sur le territoire

- 4 700 actifs résidant hors du PNR viennent y travailler

**13 300 actifs résident et travaillent dans le parc
14 200 actifs entrent ou sortent du PNR pour travailler**

**Attractivité résidentielle du PNR pour des actifs ayant leurs emplois en dehors du PNR (9 500 actifs)
notamment à Limoges (5 500 actifs)**

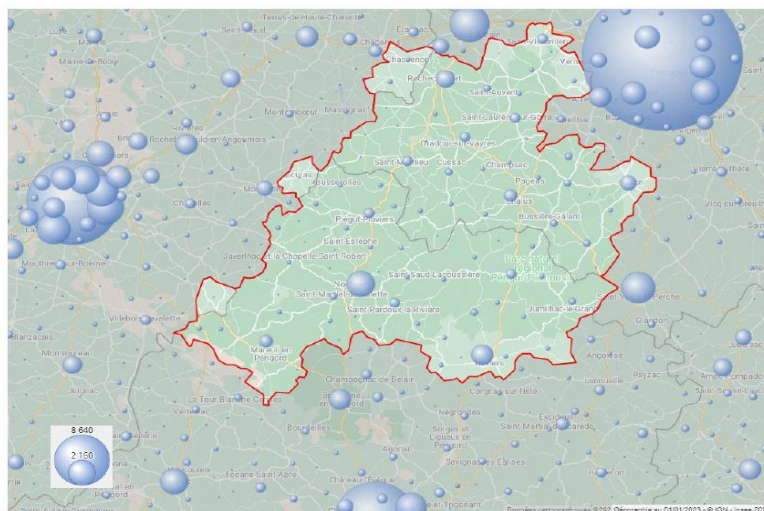
**Les déplacements domicile-travail sont assurés à 84,5 % en voiture,
véhicule utilitaire et camion**

Actifs

- 22 800 actifs sur le territoire du PNR

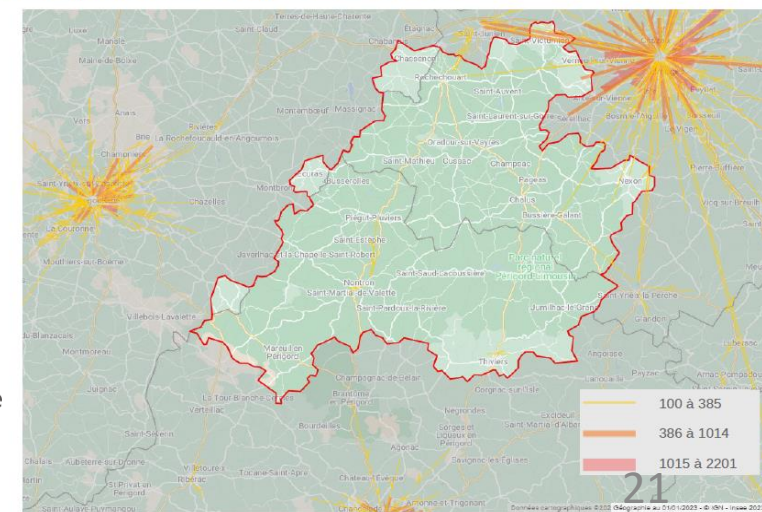
- 9 500 actifs résidant dans le PNR travaillent en dehors du PNR

Nombre d'emplois au lieu de travail par commune



Source : Insee, Recensements de la population 2019

Principaux flux domicile-travail en 2019



Source : Insee, Recensement de la Population 2019



Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN

Une population en baisse : 80 200 habitants en 1968 – 63 200 en 2020

- - 0,3 % par an en moyenne entre 2009 et 2020
- 34 communes en hausse ou stagnation
 - 56 communes en baisse

Un solde migratoire positif depuis 1975,
+ 600 habitants par an sur la période 1995-2009
+ 350 habitants par an depuis 2009.

Ce solde migratoire ne permet toutefois pas de compenser le solde naturel négatif.

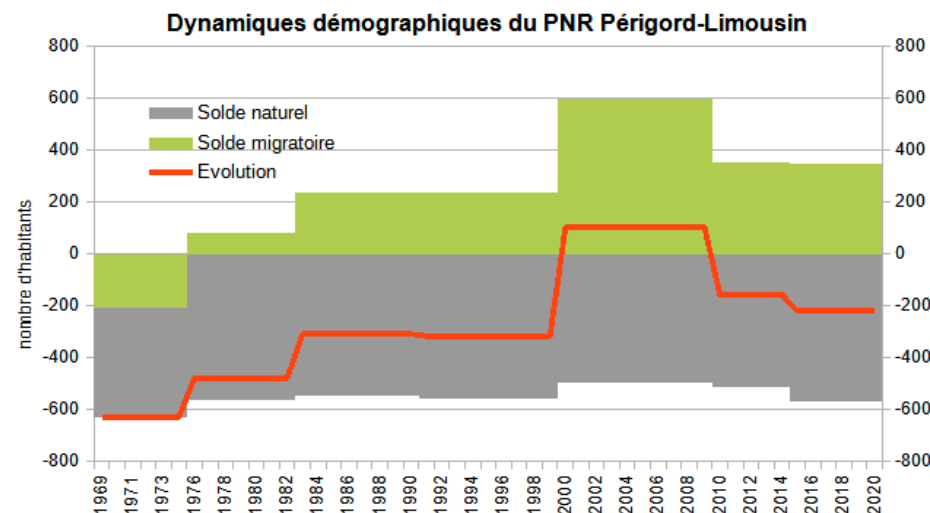
57 communes présentent un solde migratoire positif

En 2019, un **solde migratoire de + 500 hab. : 2 700 arrivées / 2 200 départs**, avec notamment

- des migrations équilibrées avec les aires de Limoges, Périgueux et Angoulême
- des arrivants d'Île de France (+ 220 hab), des Hauts de France (+ 90 hab) et de Gironde (+ 60 hab.)

Plus de 45 % des nouveaux arrivants ont moins de 40 ans

57 % des partants sont âgés de 15 à 39 ans, plus souvent diplômés du supérieur



Source données :

Le PNR Périgord-Limousin - Portrait statistique et dynamiques actuelles
INSEE – - Juin 2023



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

4 approches transversales

Paysage

Biodiversité

Neutralité carbone

Vulnérabilité au changement climatique

RÉSUMÉ DES ENJEUX PAYSAGE

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN



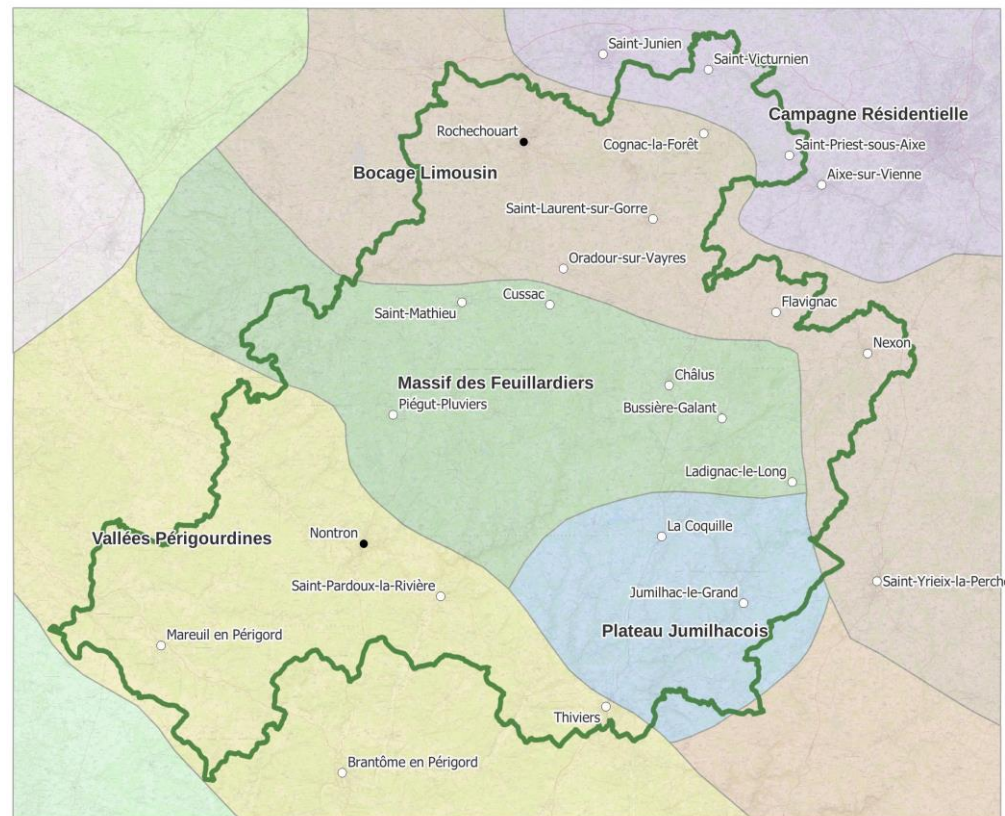
Paysages

Les paysages du parc naturel régional sont caractérisés par leur côté naturel, dominés par le **trptyque eau, agriculture et forêt**. Cela constitue une **mosaïque paysagère** intéressante, notamment en terme de biodiversité. Ces paysages sont plébiscités pour leur qualité et leur caractère authentique.

5 unités paysagères caractérisent le territoire : **vallées périgourdines, massif des feillardiers plateau jumilhacois, bocage limousin, campagne résidentielle**.

Les dynamiques à l'œuvre sur l'évolution des paysages depuis les années 60 sont le reflet des celles observées au niveau national :

- nouvelles constructions dont l'implantation, l'architecture et les matériaux, voire les volumes pour les bâtiments agricoles sont en rupture avec les caractéristiques locales du bâti,
- remembrement et raréfaction des trames bocagères,
- multiplication des étangs et en parallèle restriction des zones humides,
- évolution de la composition des peuplements forestiers.



0 5 10 km

Echelle : 1 / 400 000

Réalisation : CEREMA - janvier 2024
Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ©, 2023

DOCUMENT FINAL

Plus récemment, de nouveaux phénomènes sont apparus qui amènent des changements rapides :

- l'installation de dispositifs de production d'énergie renouvelable (notamment éoliennes, agri-voltaïsme)
- le dépérissement des peuplements de châtaigniers
- une accélération de la déshérence du patrimoine bâti qui peut amener à sa disparition
- la croissance des modes d'habitat légers.

Certains de ces phénomènes cristallisent des débats au même titre que les coupes rases.

Ces phénomènes sont diffus sur tout le territoire, avec des dominantes en fonction des composantes des unités paysagères et en fonction de la proximité d'agglomération qui induisent une pression foncière légèrement accrue.

ÉLÉMENTS DU PAYSAGE ET DYNAMIQUES

Agriculture

L'agriculture joue un rôle primordial dans les paysages du Parc où les grandes cultures offrent des paysages très ouverts et où les prairies signalent un élevage extensif (bovins surtout mais aussi ovins), où l'on observe des structures de bocages plus ou moins préservées. L'agrandissement des exploitations contribue à simplifier la trame paysagère avec l'agrandissement des parcelles et l'effacement des limites parcellaires (haies, murets). Parallèlement, de nouveaux bâtiments agricoles apparaissent, parfois de manière incongrue dans le paysage de par leur gabarit, leur emplacement ou leur couleur/matériaux.

Urbanisme

Le patrimoine bâti du territoire est riche : châteaux, maisons fortes, moulins, mais aussi bâti vernaculaire. La nature du sous-sol transparaît dans les matériaux utilisés pour le bâti traditionnel. Si l'organisation traditionnelle s'est faite de manière tantôt agglomérée, tantôt dispersée, les extensions plus récentes ont pu engendrer un phénomène de mitage de l'espace agricole ou le long des voies de communication. Le style architectural des pavillons récents est le plus souvent déconnecté des matériaux et architectures locales. L'habitat léger, en croissance, peut avoir ponctuellement une empreinte dans le paysage.

Forêt

Les paysages du parc sont très marqués par la forêt qui couvre plus d'un tiers de la surface et dans laquelle on trouve une majorité de chênes, mais aussi du châtaignier qui a une place particulière dans les traditions locales, le tout traité essentiellement en taillis. Dans certains secteurs, du fait de la régression des activités agricoles, l'enfrichement de parcelles participe à la fermeture des paysages. En outre, le dépérissement croissant de certaines essences, notamment le châtaignier, commence à marquer fortement les paysages.

Outre les peuplement forestiers à proprement parler, on perçoit l'ancienne structure bocagère révélée par la présence importante de sujets remarquables en plein champ ou en bordure de parcelles, mais ces paysages ont tendance à disparaître.



Bâtiment agricole récent



Quartier pavillonnaire



Parcelle en cours d'enfrichement



ÉLÉMENTS DU PAYSAGE ET DYNAMIQUES

Espaces naturels

Outre les espaces boisés ou agricoles, le territoire du parc présente des espaces ouverts très liés au système agropastoral tels les landes et pelouses, les landes à bruyère. Ils présentent une grande richesse biologique mais leur préservation nécessite une gestion très active afin de conserver leur caractère ouverts. De plus, pour les prairies, l'intensification ou l'homogénéisation des pratiques peut aboutir à une homogénéisation du cortège d'espèces. Les zones humides sont également nombreuses et leur forme diversifiées (prairies, boisement, roselières...). Elles sont cependant en nette régression du fait du grand nombre d'étangs qui ont été creusés et du drainage des terrains. Les secteurs en déprise connaissent également une fermeture de ces milieux.

Eau

Le territoire est irrigué par un réseau hydrographique dense, parfois visible seulement par sa ripisylve, et présentant une multitude de plans d'eau, certes caractéristiques du paysage local mais posant problème à la continuité et à la qualité de l'eau. Le paysage est également marqué par les zones humides qui tendent à diminuer en surface. L'héritage de l'utilisation des cours d'eau pour des activités industrielles se perçoit dans les nombreux vestiges (seuils etc...) encore présents et qui en modifient le profil.

Production d'énergies renouvelables

Le bois énergie offre un débouché important pour les forêts locales traitées notamment en taillis. Le territoire compte également 4 unités de production d'hydroélectricité. Les autres modes de production d'énergie renouvelable ont une influence sur les paysages qu'ils peuvent faire évoluer rapidement, introduisant des motifs « artificiels » dans des paysages principalement agricoles et forestiers (éoliennes, unité de méthanisation, photovoltaïques et agri-voltaïsme).

Tourisme

Le paysage est un des atouts sur lequel le parc se base pour faire découvrir son territoire aux visiteurs. Les paysages et sites d'intérêt écologique et naturel constituent une vitrine du territoire mais une attention particulière est portée à ce que leur mise en valeur touristique n'aboutisse pas à une trop grande artificialisation.



Bûcheronnage d'une lande



Eolienne citoyenne de Rilhac-Lastours

APPROCHE TRANSVERSALE PAYSAGE - ANALYSE « AFOM »

Forces / Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des milieux et des paysages : milieux aquatiques, prairiaux, forestiers, landes, pelouses, ce qui forme une mosaïque paysagère intéressante • Importants réseaux de milieux humides associés au chevelu hydrographique • Qualité des paysages : nature, calme. • Richesse du patrimoine bâti : châteaux, édifices religieux, industriel, vernaculaire, bourgs et hameaux. • Authenticité des paysages bâtis, pas de phénomène de « muséification » • Pas de problèmes d'affichage publicitaire • Attractivité pour le tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte dépendance de certains milieux aux pratiques agricoles (prairies) • À certains endroits, un remembrement à l'échelle de la commune a entraîné la disparition des haies, c'est moins le cas dans les autres communes • À certains endroits, déprise agricole et reforestation spontanée • Dépérissement de certaines essences d'arbres : résineux, châtaigniers, qui marquent négativement les paysages forestiers • Coupes rases, rotation rapide sur taillis de châtaignier • Forêt : Monoculture , essences exotiques • Diminution du couvert végétal et augmentation de l'imperméabilisation dans les centres-bourgs • Déshérence du patrimoine bâti, isolation difficile à faire, abandon de l'habitat ancien énergivore (label E et F), augmentation du taux de vacance des logements à l'avenir • Étalement urbain, mitage • Baisse de population (sauf près de Limoges)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Diversification agricole • Agroforesterie en test dans les zones d'élevage • Démarches « petites villes de demain » et « villages d'avenir », réinvestissement des centres bourgs • Dynamique de planification urbaine • Meilleure connaissance des vulnérabilités des forêt : vers une plus grande diversité d'espèces • Evolution sociétale : répond aux attentes des populations qui cherchent ce paysage pour s'installer 	<ul style="list-style-type: none"> • Impact paysager des projets d'énergies renouvelables : éoliennes, agrivoltaïsme • Habitat léger de mauvaise qualité • Risque d'altération du patrimoine bâti par des rénovations inadaptées. • Difficultés de la filière bovine dont dépend fortement le paysage agricole du parc • Évolution de la taille des cheptels qui influence la taille des bâtiments (en hausse) • Éloignement des agriculteurs donc abandon (des parcelles et/ ou des bâtiments) ce qui peut impacter négativement les paysages • Changements brutaux des paysages qui choquent liés à des coupes rases en forêt

Tableau issu des travaux en ateliers



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

4 approches transversales

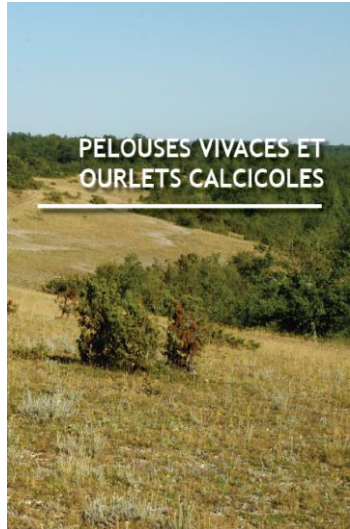
Paysage

Biodiversité

Neutralité carbone

Vulnérabilité au changement climatique

RÉSUMÉ DES ENJEUX BIODIVERSITÉ



Le Parc présente une variété de milieux naturels (forêt, milieux ouverts tels que les prairies et les landes, zones humides...).

La flore du parc compte 2 245 taxons, dont 2 098 de plantes vasculaires (avec par exemple la présence de 80 % des espèces que l'on trouve en Dordogne).

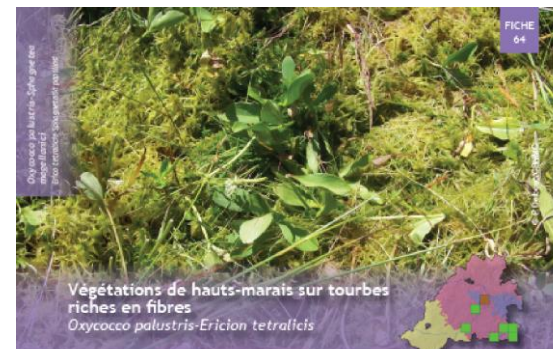
Pour les habitats, 228 associations et groupements végétaux ont été inventoriés sur le territoire du Parc (ce qui représente 25 % des végétations présentes en Nouvelle-Aquitaine). Une douzaine d'entre elles présentent un intérêt patrimonial fort ou très fort.

Pour autant, seulement 0,2 % de la surface du parc fait l'objet d'une protection forte, ce qui le situe dans la moyenne régionale, alors qu'au niveau national un objectif d'arriver à 10 % a été fixé à l'horizon 2030.

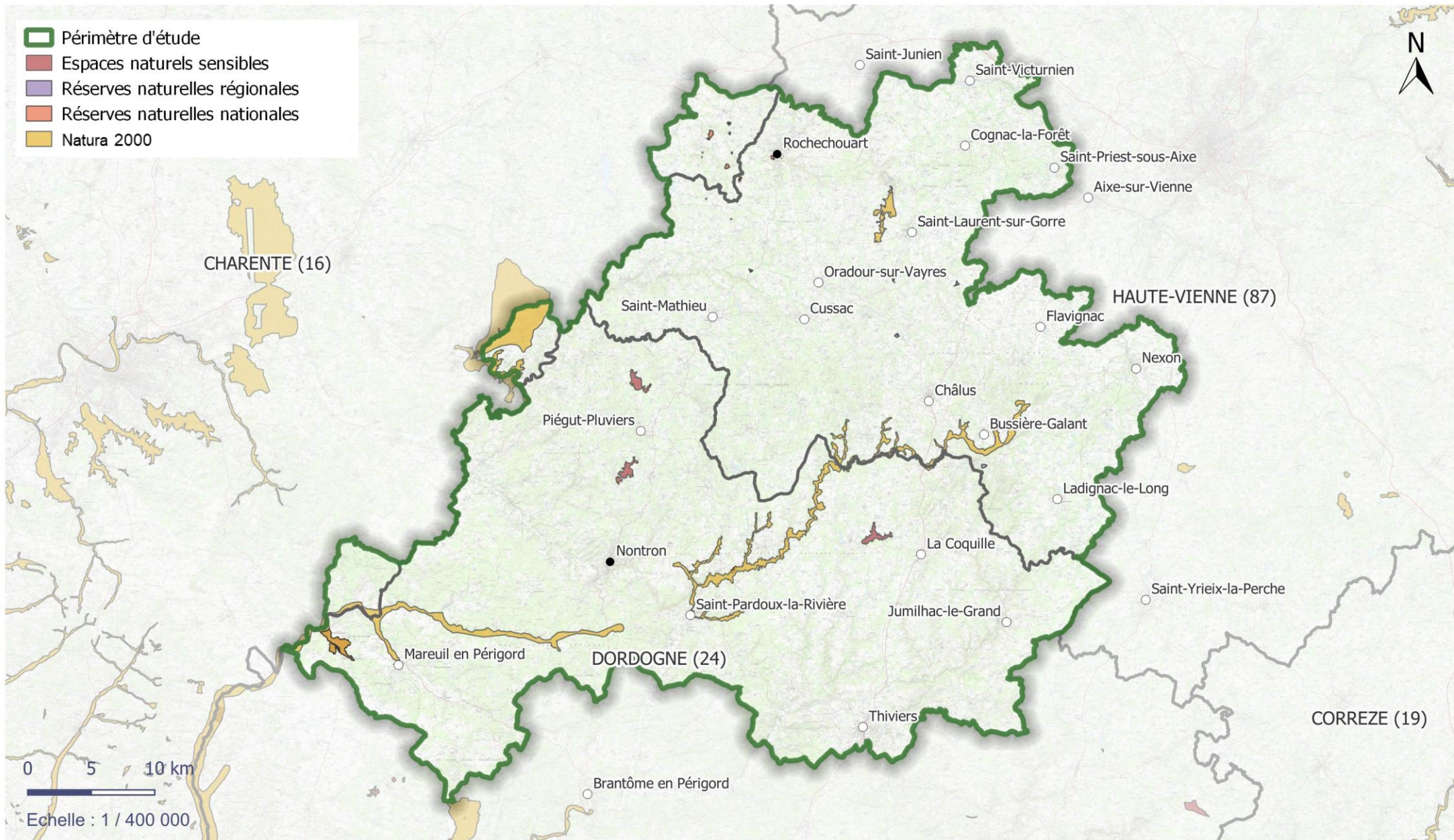
Chaque milieu présente des enjeux qui lui sont propres, avec des difficultés à maintenir des équilibres face au changement climatique, mais surtout face aux évolutions des pratiques culturelles et sylvicoles, à la déprise agricole dans certains endroits etc.

On pourra notamment citer quelques conflits d'usages et/ou d'intérêts entre les mesures de protection et de gestion des milieux :

- avec la mise en place de projets d'énergie renouvelable (éolienne, panneaux photovoltaïque au sol, hydroélectricité etc.) sur des espaces à enjeux
- avec l'introduction de nouvelles espèces ou variétés, exotiques ou exogènes, en prairies et forêts, au regard de leur résistance au réchauffement climatique, en inadéquation avec la patrimonialité des milieux naturels, mais demandé par les acteurs économiques et institutionnels du territoire (agricole et forestier)
- avec le drainage des prairies et la demande de bassine de rétention
- avec la présence des étangs, impactant la ressource en eau et la continuité écologique
- avec la présence d'éléments du patrimoine industriel qui entravent la continuité des cours d'eau
- avec la conduite de peuplements forestiers monospécifiques et/ ou à rotation courte, dont le taillis de châtaigniers par ailleurs emblématique de la forêt locale.



Biodiversité

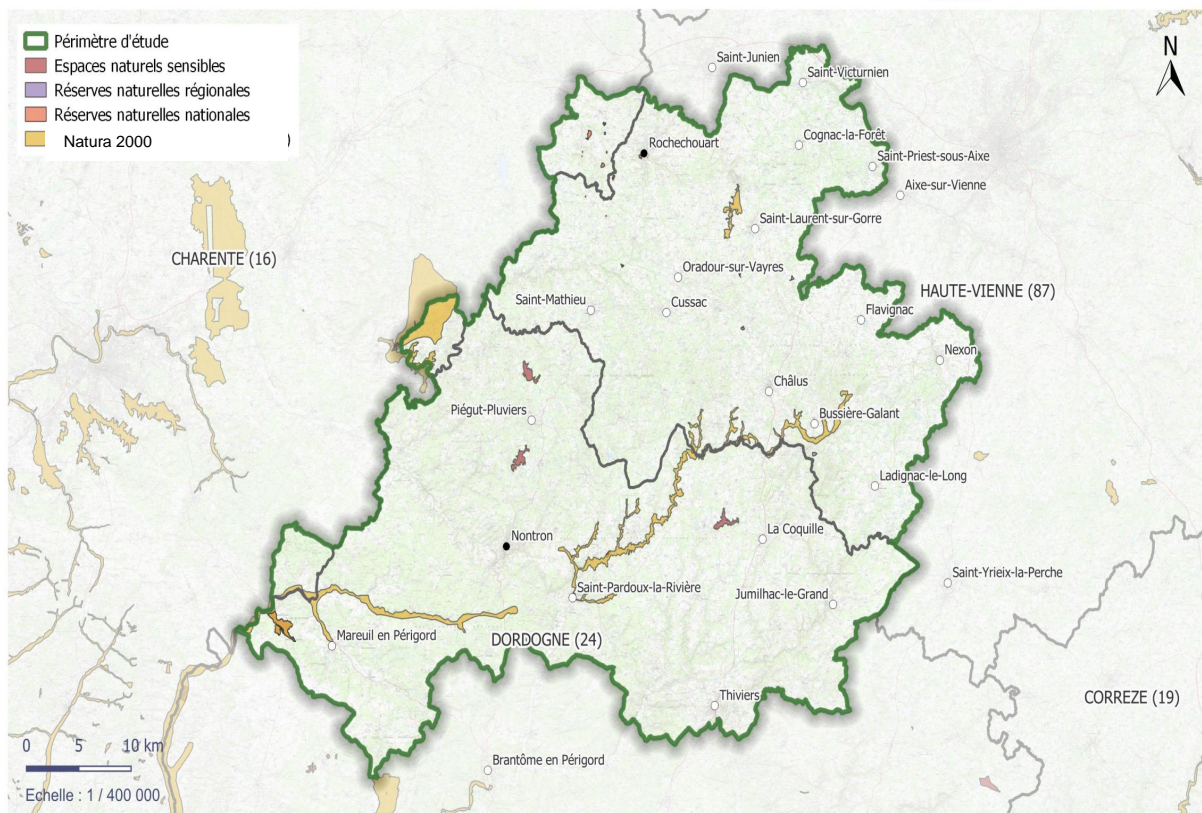


Réalisation : CEREMA - janvier 2024
 Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ©, 2023

BIODIVERSITÉ : ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Biodiversité



Réalisation : CEREMA - janvier 2024
Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ©, 2023

Maîtrise foncière (acquisition ou emphytéose) du Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine sur le périmètre d'étude :

Au total : environ 82 ha (acquisition) et 57,7 ha (emphytéose)

Soit 36,7 ha sur les 4 communes de Charente (en lien avec la RNR Vallée de la Renaudie) ; 21,5 ha sur la partie Dordogne et 83 ha sur la partie Haute-Vienne.



Répartition des surfaces en protection forte :

Réserves naturelles :

- Réserve Naturelle Nationale Astroblème Rochechouart-Chassenon – 50 ha
- Réserve naturelle régionale : Vallée de la Renaudie – 73 ha (sur *Écuras* intégré dans le périmètre d'étude et sur *Montbrion* et *Rouzède* en dehors du périmètre d'étude)
- Création en cours d'une Réserve Naturelle Régionale « réseau de landes atlantiques du PNR Atlantiques » - 7 sites / 40 ha

Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes (APPB) :

Plateau d'Argentine – 74,54 ha (l'arrêté date de janvier 2015)

Pelouses calcicoles de la forêt des plaines (Sainte-Croix-de-Mareuil) – 4,11 ha (l'arrêté date d'avril 2014)

Berges de la Haute Dronne – 73,6 ha (l'arrêté date de février 2022).

Maîtrise foncière (convention ou location) du Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine sur le périmètre d'étude :

Environ 136,4 ha sur la partie Haute-Vienne. Il n'y en a pas sur les communes de Dordogne et de Charente du périmètre d'étude.

BIODIVERSITÉ : ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Protection contractuelle

Natura 2000 :

6 sites Natura 2000 sur le Parc dont 3 animés par le Parc :

- Vallée de la Nizonne : 3602 ha
- Vallée de la haute Dronne : 2118 ha
- Plateau d'Argentine : 191 ha

Code du site Natura 2000	Nom du site Natura 2000	Surface site Natura 2000 (ha)	surf sur territoire etude PNRPL (ha)	Pourcentage sur territoire d'étude PNRPL
FR7401138	Etang de la Pouge	225	225	100%
FR7200810	Plateau d'Argentine	197	197	100%
FR7200809	Réseau hydrographique de la Haute Dronne	2118	2118	100%
FR7200669	Vallon de la Sandonie	672	6	1%
FR7200663	Vallée de la Nizonne	3391	1252	37%
FR5400408	Vallée de la Tardoire	3149	1149	36%

FR7200809	réseau hydrographique de la Haute Dronne	2118	2118	100%
FR7200669	Vallon de la Sandonie	672	6	1%
		3391	1252	37%
		3149	1149	36%

La carte ci-contre présente les différents sites Natura 2000 présents sur le territoire du Parc.

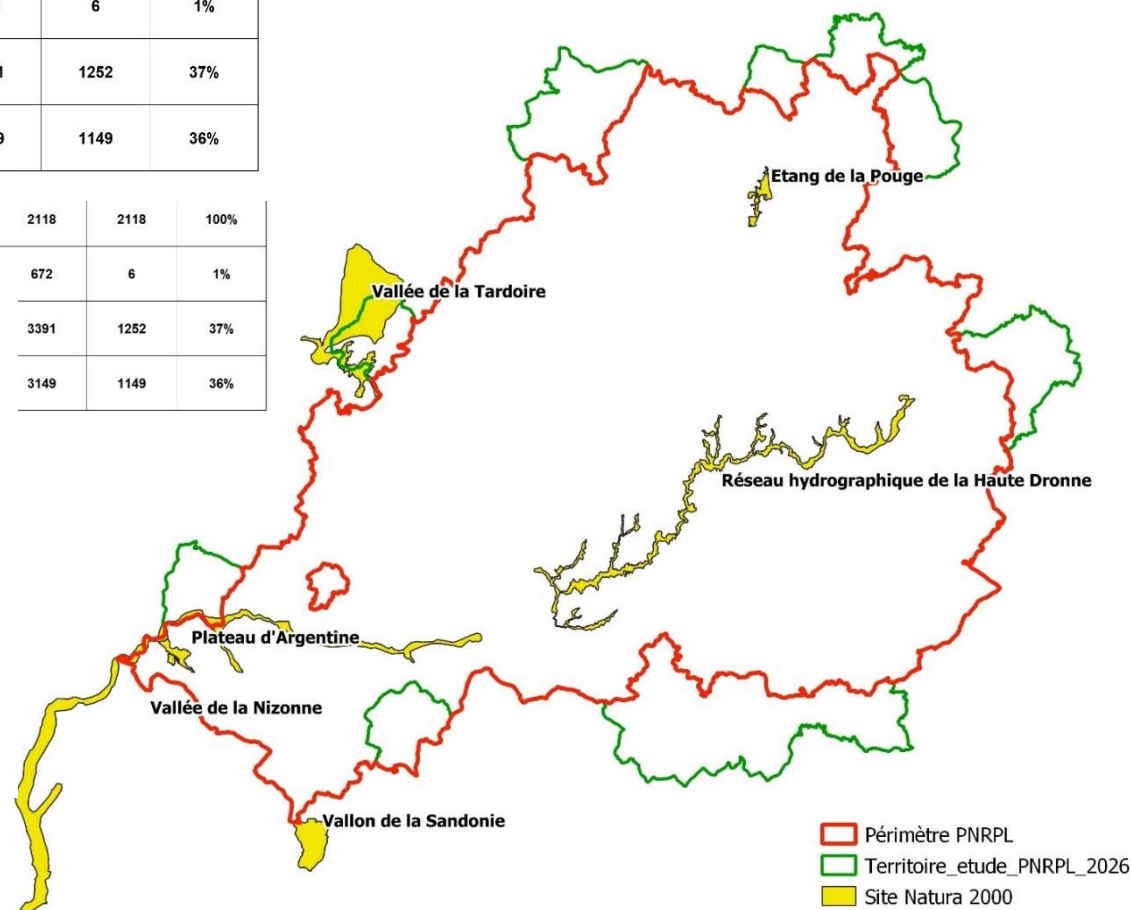
Le site de l'étang de la Pouge en Haute-Vienne est animé par le Conseil départemental 87, mais l'animation est confiée au Syndicat de Rivière du Bassin de la Vienne (SABV).

Le site du Vallon de la Sandonie est animé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA).

À noter qu'un nouveau site Natura 2000 serait intégré pour partie (37%) au Parc, au niveau d'Ecuras : « la vallée de la Tardoire ». Ce site est animé par le CEN NA.



Répartition des sites Natura 2000 sur le périmètre d'étude du Parc.



Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité de milieux : milieux aquatiques, type parcours (landes, pelouses, maigres, tourbeux), prairiaux et forestiers • Mosaïque paysagère intéressante • Relation « gagnante-gagnante » biodiversité-agriculture : maintien de la biodiversité par l'agriculture/forêt • Ingénierie/animation autour des enjeux de biodiversité • Statut « Parc » : attractif pour un public en attente de protection nature • Existences de plateformes régionales pour la connaissance du patrimoine naturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieux avec fortes dépendances aux pratiques agricoles (prairiaux, parcours) : <ul style="list-style-type: none"> • déprises/abandons de parcelles • Ou a contrario intensification des pratiques • Hétérogénéité des milieux qui prive le parc d'un motif évident de protection • Faibles zones de protection fortes (0,2%) / fausse impression de protection dû au statut du parc • Difficultés à passer le pas pour les collectivités pour faire des zones de protection fortes • Instances cloisonnées (y compris filières) : commissions thématiques (agriculture, etc.) sans ponts entre elles • Manque d'un observatoire de la biodiversité à l'échelle du parc/ outils, indicateurs chiffrés, suivis, protocoles clairs • Habitants n'ont pas conscience de la richesse locale (biodiversité, paysage)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle charte : occasion de décloisonner les enjeux, améliorer la gouvernance, donner une nouvelle vision ciblée sur l'adaptation au changement climatique • Urgence climatique : opportunité de se fixer des objectifs plus ambitieux en matière de préservation de la biodiversité • Réglementation : augmenter les zones en protection forte (objectifs fixés par partenaires) • Le parc en tant que territoire refuge d'espèces • Nouvelle organisation sociale/nouveaux modes de vie plus respectueux de l'environnement • Elus de plus en plus porteurs sur le sujet • Croissance des solutions fondées sur la nature y compris dans les aménagements urbains 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets du changement climatique : modification des aires de distribution, migration d'espèces végétales et animales, répercussions sur la dynamique de reproduction, gel tardif, modification des cycles de croissance végétale, augmentation de la présence d'espèces invasives, tropicales et de ravageurs,... • Poursuite d'une politique de « petits pas » / « boule de neige » • Méfiance des collectivités vis à vis du PNR-PL / exclusion des projets de préservation de la biodiversité • Evolution de l'agriculture et sylviculture : augmentation des cultures de secteurs en déprises • Concilier enjeux énergie/biodiversité • Nouvelle organisation sociale/nouveaux modes de vie peu respectueux de l'environnement • Démultiplication des installations EnR qui pourraient impacter des parcelles peu productives (surtout avec procédures simplifiées)



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

4 approches transversales

Paysage

Biodiversité

Neutralité carbone

Vulnérabilité au changement climatique



NEUTRALITÉ CARBONE - RÉSUMÉ DES ENJEUX

SECTEUR RÉSIDENTIEL - BÂTIMENTS

Performance énergétique des bâtiments et des logements

- 34,6 % des résidences principales sont des passoires énergétiques (F ou G) soit 12 827 logements (DPE de l'Ademe)
- 88 % du parc de résidences principales à rénover d'ici 2050 (DPE de l'Ademe)
- 23,8 % des ménages en précarité énergétique liée au logement, soit 5 923 ménages (ONPE 2021)
- Performances énergétiques des bâtiments publics

Énergie de chauffage

- Potentiellement, plus de 7 000 résidences principales en 2020 sont équipées de chaudières au fioul, énergie fossile fortement émissive de GES
- Qualité des foyers : la combustion du bois peut émettre des polluants nocifs

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUTRES

- Éclairage publics : sources lumineuses, extinction

SECTEURS AGRICOLE ET FORESTIER

En regard de son poids en superficie et en population à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine, le territoire du PNR-PL se distingue par :

- Une forte séquestration de carbone liée à l'activité forestière
- Un niveau élevé d'émissions de GES par le secteur agricole (élevage)
- Potentiel de production de matériaux biosourcés pour le bâtiment
- Enjeu de la souveraineté alimentaire et circuits courts

ÉNERGIE RENOUVELABLES

Fort potentiel de production d'EnR

- Solaire : thermique et photovoltaïque
- Bois énergie
- Méthanisation (activité agricole)
- Hydroélectrique
- Éolien (mais éoliennes de forte hauteur)

Besoin de stockage d'énergie peu pris en compte par les politiques nationales et locales

Évolutions

- Augmentation de la demande en été (climatisation)
- Diminution des débits des cours d'eau (hydroélectricité)
- Diminution de la production de biomasse
- Le potentiel solaire devrait augmenter
- Question de l'acceptabilité sociale des projets d'EnR

Question des impacts environnementaux des projets d'EnR : foncier agricole, paysage, continuité écologique des cours d'eau, éolien et avifaune ...

TRANSPORTS

- Territoire à faible densité : l'accès à l'emploi, aux services, aux commerces ... génère des déplacements de moyenne distance
- L'offre de transports en alternative à l'automobile est quasi inexistante
- Sortir de l'autosolisme
- Place du rail
- Mobilité propre
- Habitat individuel rural bien adapté à la recharge des véhicules électriques



NEUTRALITÉ CARBONE - ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Séquestration carbone importante• L'habitat rural est bien adapté à la recharge des véhicules électriques• Les prairies naturelles peuvent être puits de carbone.	<ul style="list-style-type: none">• Un niveau élevé d'émissions lié à l'élevage• Une part importante du parc de logements « passoires thermiques »• Les déplacements à vélo pas facile en zone rurale avec les enfants :• Dangerosité• Prix• Déplacements quotidiens longs pour des petits achats• Inertie des changements de comportement, notamment achat• Les coûts de déplacement pas pris en compte notamment dans les achats alimentaires• Pas ou peu de solution alternative à l'autosolisme
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Hydraulique : système qui permet le stockage• Bus scolaire circulent à vide : à optimiser• Voiture est aussi un moyen de maintenir les liens sociaux	<ul style="list-style-type: none">• Besoin d'évaluer les marges de progression pour se positionner• Acceptabilité des énergies renouvelables.

Tableau issu des travaux en ateliers visant à compléter le recensement des enjeux



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

4 approches transversales

Paysage

Biodiversité

Neutralité carbone

Vulnérabilité au changement climatique



RÉSUMÉ DES ENJEUX CLIMATIQUES

Le parc se situe au point de transition entre les influences climatiques océaniques et atlantiques à l'ouest, méridionale au sud est et continental à l'est. Certains sites affichent un caractère sub-montagnard.

En tête de 3 bassins versants (Charente, Dordogne, Vienne), c'est un territoire avec :

- Un réseau hydrographique dense avec un important réseau de **milieux humides** mais la présence de **nombreux plans d'eau** (4 800 avec une densité de 4 à 6 étangs au km²*)
- Une **diversité de d'habitats naturels et des milieux remarquables**
- Une **couverture boisée importante**, 103 380 ha de forêt soit 41 % du périmètre dont **98 % est privée et morcelée**
- Près de 50 % des surfaces du parc dédiée à l'agriculture.

A l'horizon 2050 il sera soumis aux évolutions climatiques suivantes :

- **Evolution des températures** : +2°C par rapport à la température moyenne de 1990
- **Variation saisonnières du cumul de précipitations** : hausse modérée en hiver, baisse en été, diminution de cumul d'avril à octobre
- **Multiplication des évènements extrêmes** plus fréquents et dévastateurs

.... entraînant un certain nombre d'aléas dont :

- Une diminution drastique du **nombre de jour de gel**
- Une multiplication par 4 du **nombre de jours de vagues de chaleur**
- Une augmentation des épisodes de **sécheresse, retrait/gonflement des argiles et feux de forêts**
- Une augmentation des **inondations, crues et glissements de terrains**

Ces variations climatiques auront **des effets conséquents sur les ressources naturels** du parc notamment :

- Une **réduction de la quantité et qualité de l'eau** : baisse de 30 % à 50 % du débit des rivières, hausse de 10 à 30 % de l'évapotranspiration ou encore une augmentation du risque d'eutrophisation sur les nombreux plans d'eau du parc
- Une **modification des aires de distribution des espèces** avec l'apparition de nouvelles espèces invasives et de ravageurs et la disparition d'autres
- Une **augmentation des épisodes de pollutions** en été (ozone) et en hiver (particules fines)
- Un réchauffement et une **dégradation de la qualité et de la productivité des sols**

....entraînant des effets importants sur les activités économiques et sur la population du parc :

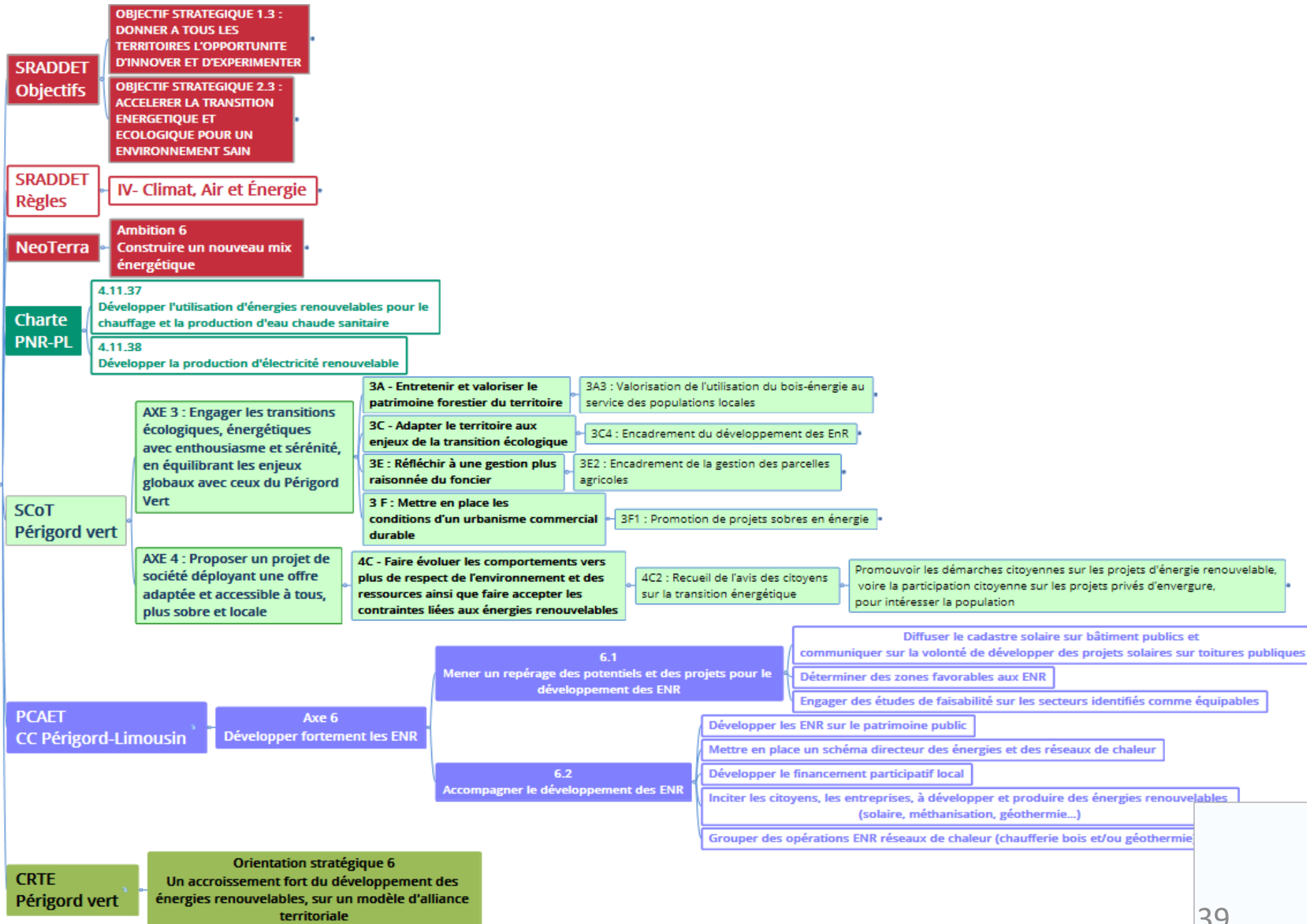
- **Sur l'agriculture** : limitation de la disponibilité en eau pour l'irrigation, prolifération de **maladies**, impacts sur les rendements,...
- **Sur la santé** : vulnérabilité de la **population vieillissante** aux fortes chaleurs, augmentation des maladies cardiovasculaires et respiratoires, des allergies,...
- **Sur les infrastructures, les logements** : fragilisation des infrastructures, **précarité énergétique** et inconforts thermiques dans les bâtiments,...
- **Sur le tourisme** : possible réduction de la valeur spécifique des paysages, **fragilisation du tourisme « nature »** (feux de forêts, problème sur la qualité des eaux de baignades)

*NB : les impacts hydromorphologiques sur le fonctionnement des bassins versants sont irréversibles au-delà de 3 plans d'eau par km²

ORIENTATIONS : LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

EXTRAIT CARTE MENTALE

4.11 Développer les EnR





RÉVISION DE LA CHARTRE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN 2026- 2041

DIAGNOSTIC – CAHIER 2 – 9 APPROCHES THEMATIQUES

Agriculture et alimentation



 Périmètre d'étude

Registre Parcellaire Graphique RPG 2021

 SURFACE EN HERBE

 FOURRAGE

Agriculture : élevage

CHARENTE (16)

HAUTE-VIENNE (87)

DORDOGNE (24)

CORREZE (19)

0 5 10 km

Echelle : 1 / 400 000

Réalisation : CEREMA - janvier 2024
Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ©, 2023

DOCUMENT FINAL

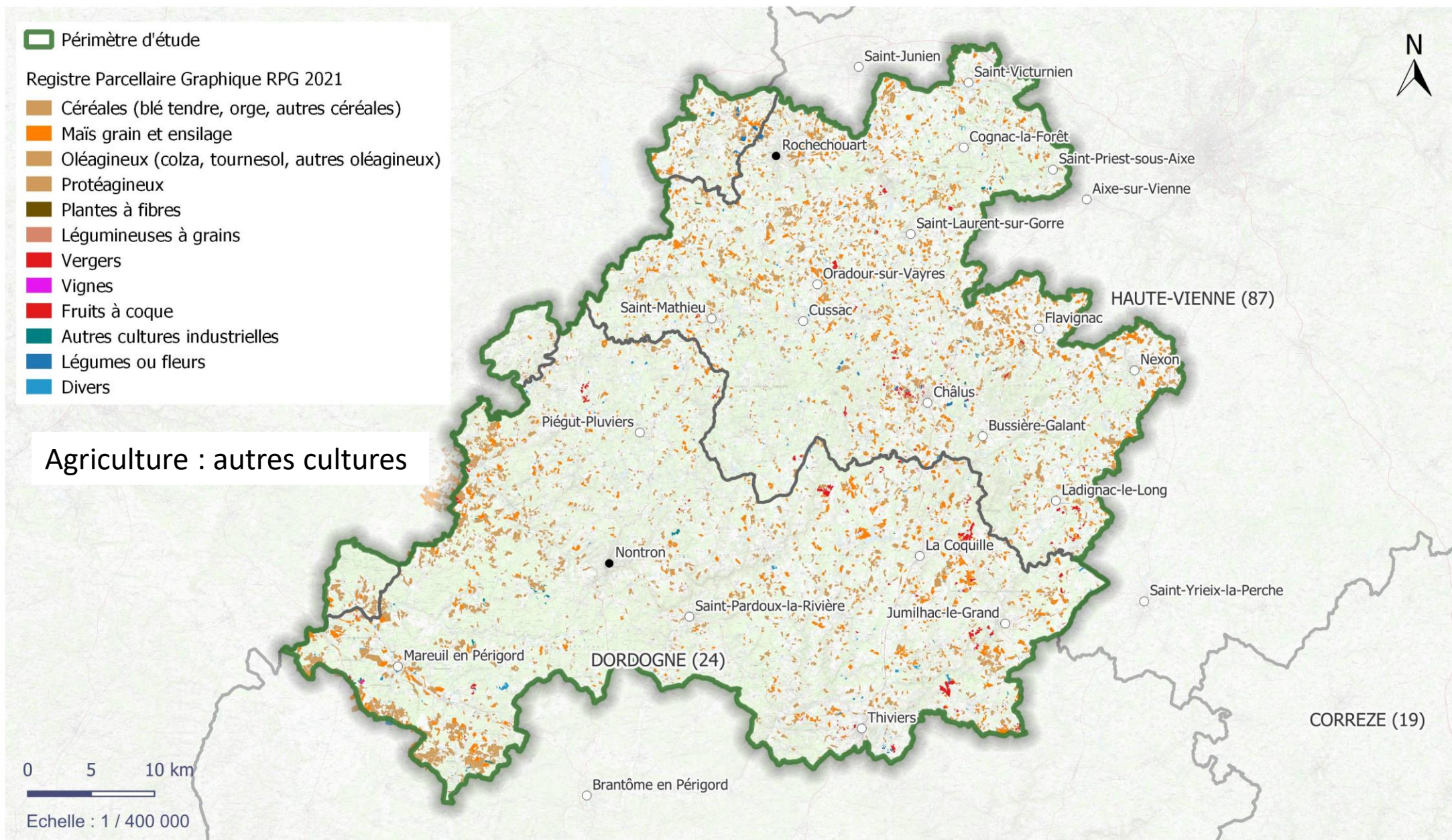
Agriculture et alimentation

▭ Périmètre d'étude

Registre Parcellaire Graphique RPG 2021

- Céréales (blé tendre, orge, autres céréales)
- Maïs grain et ensilage
- Oléagineux (colza, tournesol, autres oléagineux)
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Légumineuses à grains
- Vergers
- Vignes
- Fruits à coque
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers

Agriculture : autres cultures



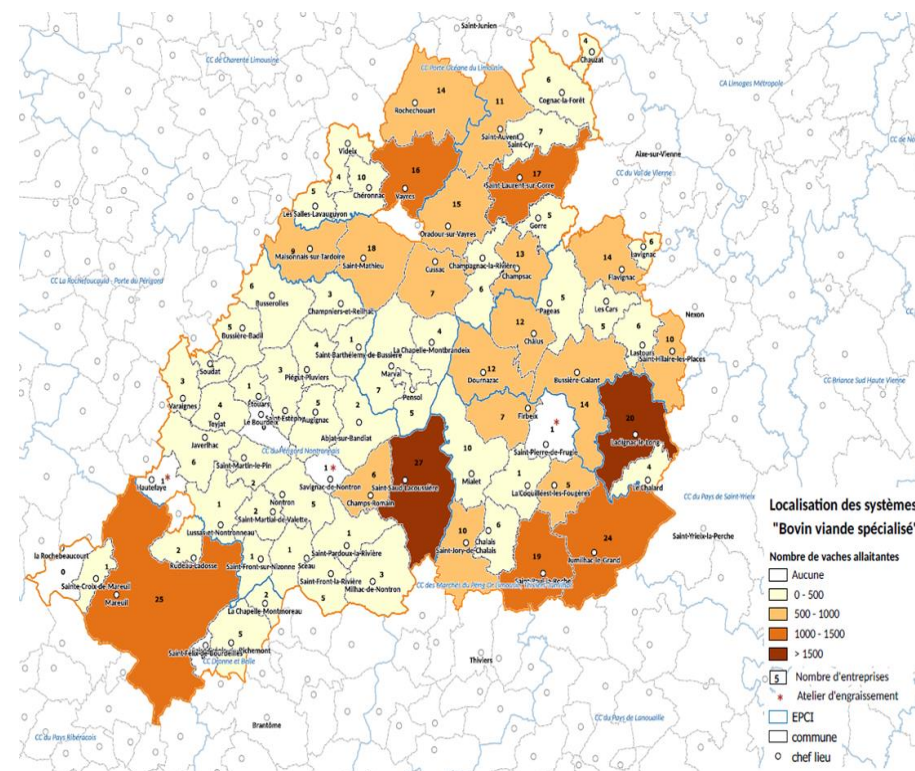
Agriculture et alimentation

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Focus élevage

- En 2020, on évaluait la perte potentielle du nombre de bovins allaitants à 18 % du cheptel sous 5 ans.
- Beaucoup de signes officiels de qualités : en bovin viande 70 % des cheptels sont engagés sous signe de Qualité Label Rouge, en ovin 25 % des exploitations en IGP ou Label Rouge. La moitié des exploitations en volailles est engagée en poulet Label Rouge.
- Agriculture Biologique : doublement entre 2011 et 2020 du nombre d'exploitations à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine en bovin viande.
- En Haute-Vienne, la moitié des élevages bovins viandes est spécialisée dans la production de jeunes bovins (maigres) destinés à l'exportation pour être engraisés avant abattage. L'Italie est la destination principale.
- Le potentiel nourricier du territoire est de 450 % pour la viande.
- Des problématiques liées à l'abattage et donc au bien être animal et aux économies d'énergie avec de moins en moins d'abattoirs sur et autour du territoire. Des projets d'abattage à la ferme augmentent, notamment en Dordogne.
- Il reste un atelier de découpe à Saint-Saud-Lacoussière et une CUMA d'abattage et de transformation à Saint-Yrieix-la-Perche qui jouent un rôle important pour la vente directe sur le territoire. Certains éleveurs ont leur propre atelier de découpe et de transformation dans leur ferme.
- Le nombre de vétérinaires ruraux tant à diminuer.
- La tuberculose bovine est présente sur le territoire et fait l'objet d'un suivi afin de limiter sa propagation.



Sources : BDNI

Traitement : Pôle études, prospective et valorisation des données - CDA87 - 2018

Agriculture et alimentation

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Focus maraîchage

- En 2019, les Chambres d'agriculture avaient enregistré 52 ateliers de maraîchage.
- 95% des légumes consommés en 87 viennent d'ailleurs. (Source Ceinture Verte)
- 50 % des installations en maraîchage s'arrêtent au bout de 5 ans. (Source Ceinture Verte)
- 220 ha sont nécessaires pour assurer l'autonomie alimentaire du Parc en légumes. (Source PARCEL)
- Une production présente sur le territoire mais qui ne garantit pas une disponibilité pour le territoire. Les bassins de consommations comme Limoges ou les villes portes peuvent offrir un débouché plus rentables pour les maraîchers. Néanmoins, 80 % des débouchés en circuits courts sont à la ferme ou sur les marchés de plein vent.
- Des questions sur la transformation légumière avec des petites unités de transformation en projet.



Agriculture et alimentation

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Focus arboriculture

- Les châtaigneraies représentent 1075 ha en Dordogne et Haute-Vienne en 2020, soit une augmentation de 61% depuis 2000. (Source Agreste)
- Le nombre d'ateliers de collecte et de transformation est stable : transformation à Dournazac et vente en frais à Saint-Yrieix-la-Perche.
- Les vergers à pommes couvrent 2504 ha (Agreste 2020)



Localisation des vergers dans le PNR PL

Carte de repérage

chef_lieu [5230]

■ Préfecture [73]

● Sous-préfecture [207]

○ Commune simple [4941]

— Périmètre du PNR (incluant les nouvelles com

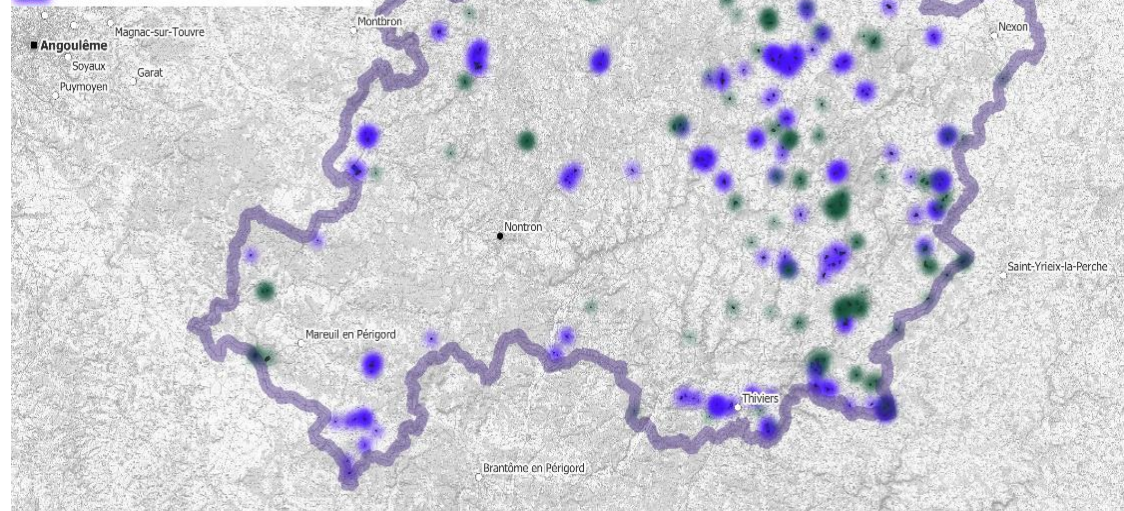
Carte thématique

Agriculture

Registre Parcellaire Graphique RPG 2021

■ Vergers

■ Fruits à coque



Forces / Atouts

- Identité de territoire liée à son agriculture, attachement à l'élevage
- Race limousine identitaire, culturel, fort affectif, plus value écologique
- Réponse parc par rapport à l'élevage herbivore (faibles intrants)

Alimentation

- Potentiel nourricier du territoire
- Lier l'agriculture et l'alimentation une entrée plus facile pour parler à tous (dont restauration collective avec la loi Egalim)
- Des cantines encore présente dans les écoles du territoire pour l'éducation des enfants
- Des plateformes pour l'approvisionnement de la restauration collective et des accompagnements

Production :

- Augmentation de la production de châtaignes locales
- Diversité des productions du territoire
- Il existe des rémunérations fournies par le parc pour des animations scolaires chez les agriculteurs
- Existence de projets semences paysannes : maïs, tournesol, semences potagères, arbres fourragers, engrais verts et céréales à pailles
- Territoire qui pourrait produire des blés car forte demande
- Développement de l'Agriculture biologique sur le territoire
- L'élevage maintient le bocage et contribue à la lutte incendie
- Engraissement à l'herbe = qualité gustative de la viande

Environnement et changement climatique :

- La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) est de plus en plus contactée par agriculteurs pour améliorer l'aménagement et pour parler biodiversité et le partager lors de la vente de leurs produits (diagnostic par LPO 24 et 87).
- Une surface irriguée faible et stable
- Etudes existantes sur l'impact du changement climatique sur l'élevage
- Vigilance sur la préservation des prairies permanentes qui jouent un rôle important par rapport au changement climatique
- Sensibilité environnementale des porteurs de projets agricoles
- Augmentation des démarches environnementales (HVE)
- Environnement sain car les insectes produisent du miel de qualité
- Le 87 est un des départements qui utilisent le moins de produits phyto et cela est lié à l'élevage.

Exploitations et Agriculteurs

- Accès au foncier facile (prix accessible): beaucoup de nouvelles installations (bios, maraîchage)
- Un réseau de nouveaux agriculteurs non issus du territoire solidaires entre eux en 24 et tissu associatif fort

Faiblesses

Alimentation

- Méconnaissance du besoin de transformer les systèmes de production pour répondre à des stratégies alimentaires territoriales.
- Manque de sollicitation des agriculteurs locaux pour les cantines
- Besoin d'éducation à l'alimentation et à l'agriculture, problème de communication sur l'alimentation
- Pas de définition de la notion de local
- Enjeux logistiques pour l'approvisionnement des petites cantines en produits locaux
- Revenu moyen par habitant faible
- Disponibilité locale et accessibilité de certaines productions identitaires (ex : farine de sarrasin ou de châtaigne)

Production

- Les coopératives ne proposent pas de nouvelles semences (protéagineuses...)
- Freins culturels à lever
- Des solutions d'avenir (ex: Colza qui serait bien, mais la sécheresse de septembre empêche de le semer)
- Question sur les capacités de transformation de la châtaigne
- Import important de châtaignes par les artisans et entreprises agroalimentaires françaises
- Manque d'irrigation pour augmenter le potentiel de production en maraîchage
- Manque de légumineuses produites et pas d'outils de transformation collectif

Environnement et changement climatique

- Volume d'eau faible sur nos rivières tête de bassin : ex du cours d'eau Belle
- Ressource en eau dédiée à la production agricole
- Si augmentation des cycles de production animale, augmentation des GES
- La hausse des gros élevages de volailles a des effets négatifs.

Exploitations et Agriculteurs

- Diminution du nombre de fermes auberges, diminution des fermes pédagogiques (est-ce qu'il n'y en avait pas trop ?)
- Profils des porteurs de projets maraîchages. Projet de vie pas toujours assez préparé (accompagnement)
- Qualité de vie des agriculteurs, revenu, prise en compte des coûts de production
- Peu de salariat agricole
- Diminution du nombre d'agriculteurs et agrandissement des fermes, difficulté à transmettre les fermes
- Baisse de la population agricole (fait historique et généralisé dans toute la France)

Tableau issu des travaux en ateliers

Opportunités

-Faire bien est plutôt facile avec le territoire, culture

Alimentation

- Loi Egalim : signes de qualité à valoriser + produits du territoire
- Projet alimentaire territorial et accompagnements des cantines proposés (formation, immersion...)
- L'intérêt des élus et consommateurs pour la consommation locale
- Volonté forte du département 24 sur les cantines Bio, locales et faites maison (100% dans les collèges + accompagnement communes), potentiels marchés pour les producteurs
- Distance ferme habitants/ consommateur est faible, en s'appuyant sur des productions locales

Productions

- Gibier à valoriser Cf. Jumilhac le Grand ou St Yrieix la Perche avec un atelier de découpe
- Diversification : vigne de Cognac dans le Mareuillais
- Se saisir davantage des analyses agronomiques pour mieux anticiper l'avenir
- Fort volume AB mais effet bulle (aides AB)
- Filières à structurer en légumineuses et céréales types millet = marchés à développer
- Beaucoup de Signes Officiels de Qualité et d'Origine sur le territoire

Exploitants et exploitations

- Le salariat agricole une opportunité pour améliorer la qualité de vie sur les fermes
- Volonté des acteurs de la profession agricole d'expérimenter des nouvelles formes d'installation agricole, notamment en collectif (hors GAEC familiaux).
- Rôle des collectivités (régie agricole, mise à disposition foncier et matériel : espace test agricole)
- Dispositif innovant d'accompagnement à l'installation (Maîtrises des pratiques) qui émerge

Environnement, changement climatique

- Attente des citoyens (PCAET...) en faveur des légumineuses. Mais ne prend pas pour des raisons culturelles hors méteil pour l'élevage
- Aller vers des cultures moins gourmandes en eau (des tests en cours chanvre 24 ...)
- Agroforesterie en test dans les zones d'élevage, attention moins pertinent pour cultures
- Réglementation sur la gestion des biodéchets obligeant les collectivités à organiser la collecte, mine d'or pour les producteurs pour récupérer du compost de qualité.

Production d'énergie

- Agrivoltaïsme ? : si bien construit (ex: ombrage des vignes, petite surface pour garder l'intérêt du travail agricole). Par contre, OK sur les bâtiments agricoles. Attention surface des bâtiments de plus en plus grande.
- Agrivoltaïsme : opportunité pour améliorer le revenu agricole sur petit projet qui permette de maintenir élevage extensif du territoire (revenu complémentaire) + baisse du cheptel.
- EnR sur toiture plutôt

Menaces

Agribashing

Alimentation

- Baisse du pouvoir d'achat, augmentation du nombre de demandeur d'aide alimentaire et baisse du budget des ménages pour l'alimentation mais achètent plus de produits transformés (+ chers). Post covid : retour au supermarché, viandes importées.
- Exigences consommation secteur industriel

Productions

- Industrialisation des fermes avicoles en réponse à la diminution de la consommation de viande bovine
- Autonomie fourragère de + en + difficile, quelles équations ? : valeur des productions, nombre de bêtes et potentiel fourrager, surface fourrage par rapport surface totale des exploitations.
- Versatilité des conjonctures en terme de prévision de marché
- Diminution de l'élevage nombre d'éleveurs et nombre d'animaux + menace sur la fertilisation organique des fermes, impossible de penser le développement de l'AB sans penser au maintien des fermes d'élevage.
- Fermeture des abattoirs à proximité du territoire : augmentation du coût de revient -> des pistes sur des actions collectives ? Abattoirs mobiles ? Globalement maintien des outils de transformation locaux.
- Bio qui s'industrialise

Exploitants et exploitations

- Accès foncier facile (menace si pas d'accompagnement adapté des porteurs de projets)
- Reprise des exploitations déjà grandes
- Développement des « Fermes Firmes » lié à l'augmentation des importations de viandes (ex : volailles), sociétés type « Bigard ou Charal » reprennent fermes et installent des salariés
- Taux d'échec après installation en maraichage 50 % (quid taux national?)
- Reprise des exploitations

Environnement, changement climatique

- Disponibilité de l'eau très négative
- Haute-Vienne très sensible car l'eau n'est qu'en surface -> prévision : forte pression eau sur Massif Central
- Question de l'usage de l'eau entre amont et aval (ex: Miallet avec retenue qui tamponne la Dronne en amont alors que plus loin, les agriculteurs irriguent et les habitants de Miallet n'ont plus d'eau). Les 2 phénomènes pas forcément liés mais créent de la tension.

Production d'énergie

- Agrivoltaïsme : baisse de l'intérêt pour l'agriculture / Manque de recul sur l'agrivoltaïsme.
- Grande pression pour l'augmentation de la demande de projets d'agrivoltaïsme. Attention : manne financière qui déséquilibrerait l'économie locale (situation de rente, spéculation foncière, problème de reprise de ces exploitations)
- Grands Projets agrivoltaïques créent des inégalités entre agriculteurs
- Concurrence des grands groupes pour la collecte de biodéchets centralisés, parcourant de nombreux kilomètres et sans réelle production de compost de qualité.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Un territoire culturellement riche dont le paysage évolue

Il y a quelques années, cette dynamique culturelle était portée essentiellement par le monde associatif et par les lieux de diffusion et d'apprentissages des collectivités. Elle permet, aujourd'hui encore, de disposer d'une bonne couverture de médiathèques, de séances de cinéma (3 cinémas permanents sur le territoire, un d'art et d'essai et deux réseaux de cinéma itinérants), de musées et d'espaces muséographiques (une quinzaine), de lieux de diffusion et centres culturels, d'enseignements spécialisés (dédiés à la musique, au cirque, à la danse et aux métiers d'art) et de lieux culturels labellisés.

Depuis quelques années se ressent un essoufflement du monde associatif « classique » (effet covid, difficulté à mobiliser des bénévoles, pas de passage de relai des fondateurs...) et une évolution du paysage culturel avec l'émergence de collectifs citoyens (autour de cafés associatifs ou de nouveaux lieux de diffusion culturelle : fermes, lieux réinvestis...) avec une volonté d'investir leur cadre de vie.

... ainsi que la teneur de l'offre culturelle et les attentes

Des échanges avec ces opérateurs, on perçoit une évolution de la pratique et de la demande artistique, plus enclines à l'ancrage territoriale. La culture sort des lieux culturels « classiques » et se « désinstitutionnalise ». Ainsi cohabitent une offre qu'on accueille sur le territoire, dans les lieux de diffusion identifiés et une offre qui se réinvente et émerge du territoire. Un espace reste peu investi : celui de l'espace public. De plus, il est à noter ces dernières années, une baisse des crédits alloués à la culture se fait sentir au niveau national et local conduisant les opérateurs à venir à la rencontre du Parc (recherche d'appui financier et comme lieu ressource de connaissance du territoire).



La FAT © Unity Prod

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

L'urgence de la situation de la langue et de sa culture reste une réalité

Le territoire était il y a quelques années encore un foyer actif de la culture occitane, grâce notamment aux initiatives d'acteurs attachés à leur culture. Malgré cet attachement profond, on constate la perte des locuteurs naturels et, au sein des forces vives de la culture occitane, le même essoufflement que dans les autres associations.

L'émergence d'une nouvelle appétence

Avec la disparition des locuteurs émerge une appétence des « natifs » (génération suivante qui se sent « orpheline »), que conforte la prise de contact des nouveaux collectifs en quête d'ancrage dans le territoire.

L'Office Public de la Langue Occitane a fait réaliser en 2020 une enquête sociolinguistique dédiée aux pratiques et représentations de la langue occitane dans les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ainsi qu'en Val d'Aran (Espagne).

8000 personnes ont été interrogées sur leur connaissance de l'occitan, leur pratique, leur représentation de la langue et leur appétence d'une action publique en faveur du maintien voire du développement de l'occitan.

En PNRPL, se sont 92 questionnaires qui nous apportent la connaissance suivante :

Locuteurs (comprennent et parlent occitan) : 20 % (7% de l'aire d'étude)

Occitano-imprégnés (ne parlent pas mais comprennent l'occitan) : 57 %

Positionnement face au développement de l'occitan :

- favorable à des actions publiques : pnrpl = 80 % (Ensemble : 79%)

- souhaite le maintien voire le développement de l'occitan : pnrpl = 93 % (Ensemble : 92%)

Atouts	Faiblesses
<p>Culture occitane : Nouvelle dynamique depuis une dizaine d'année (festivités : bals trads, musique, alimentation...) Marque l'identité du territoire. Fait le lien entre anciennes générations détentrices de savoir et nouveaux arrivants. Savoir-faire hérités de traditions locales très vertueuses au regard des enjeux climatiques : gestion de l'eau, agriculture...</p> <p>Culture : Nouveaux acteurs sur le territoire, dynamique informelle croissante. Vie culturelle « de proximité » riche. Diversification de l'offre culturelle Accueil de nouvelles populations, accueil d'autres cultures (internationales, nationales) Nouvelle dynamique dans les petits villages</p>	<p>Désintérêt pendant une vingtaine d'année pour la culture occitane a fortement amoindri sa présence. Disparition progressive des locuteurs Milieu associatif qui porte cette culture est vieillissant et axé « folklore », excluant pour les non locuteurs Les « félibrées » : pas d'ouverture aux non locuteurs, on se sent exclus, « entre soi ». Acteurs de l'occitan « folklorisant » Disparité entre Dordogne et Haute Vienne en terme d'appropriation du sujet par les institutions. Locuteurs occitans disparaissent. Identité culturelle occitane en déclin malgré le fait qu'elle est peu ressentie, vécue par les habitants Le territoire n'est pas aussi ancré dans sa culture que d'autres (basques, bretons), pas de marqueurs, pas de représentations</p> <p>Culture : le territoire manque de lieux de diffusion de spectacle vivant et d'exposition. Possibilités d'accompagnement technique et financier pour la production culturelle pas assez connue ou pas accessible à tous. Manque de coordination au niveau de l'offre culturelle. Territoire peu dynamique culturellement (offre culturelle) Problème des associations qui fonctionnent souvent à l'échelle communale (problème de mise en réseau) Faiblesse de l'activité culturelle est de travailler à l'échelle communale, manque d'actions d'envergure</p>

Tableau issu des travaux en ateliers



Opportunités	Menaces
<p>Evolution sociétale : mieux manger, mieux vivre, slow tourisme. Intérêt pour la culture locale de certains nouveaux arrivants Territoire ouvert culturellement Nécessité d'accueil de nouvelle population (baisse démographique), évolution culturelle Ce qui modèle notre vie culturelle, c'est que les gens « restent » (et non de passage) Les nouveaux habitants font le choix de rejoindre un univers culturel qui est ici occitan (façon de vivre, paysage) Le folklore participe au mieux vivre Ne pas garder que l'histoire mais s'ouvrir aux autres cultures</p>	<ul style="list-style-type: none">• Viellissement de la population : perte de savoir, de savoir faire.• Insister sur la culture occitane c'est faire fi des non locuteurs (50 % de la pop)• Ne pas confondre culture et langue

Tableau issu des travaux en ateliers

Eau et milieux aquatiques

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Le Périgord-Limousin est situé sur des « têtes de bassins versants » de plusieurs grands cours d'eau : Charente (Bandiat-Tardoire inclus), Dordogne (Isle-Dronne) et différents affluents de la Vienne (Gorre, Graine, Aixette).

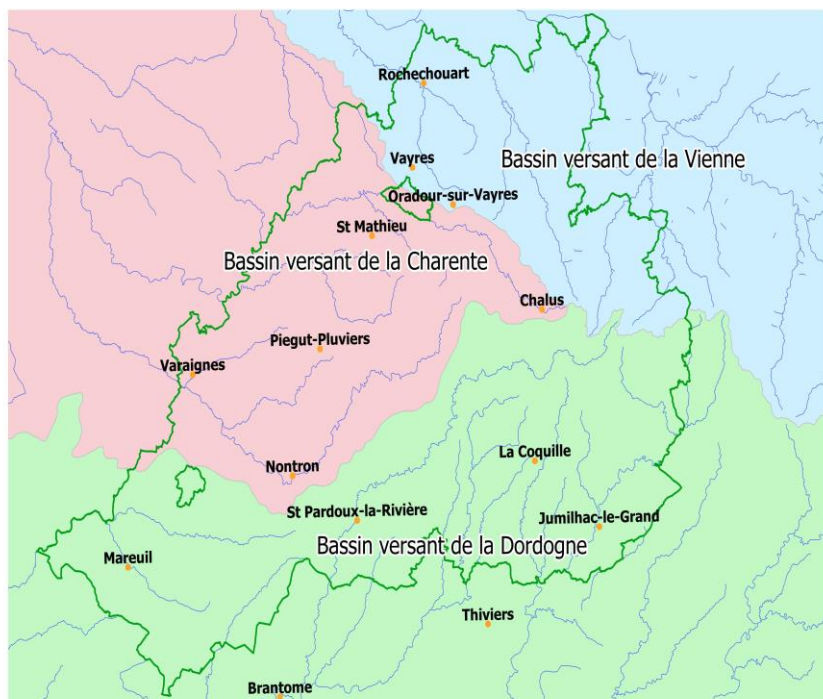
Ces différents cours d'eau et tributaires prennent leurs sources sur les points hauts localisés au centre du parc.

Ces derniers culminent à environ 500m d'altitudes et sont constitués des massifs granitiques des monts de Châlus et des Cars.

Les cours d'eau sillonnant le Parc découpent des vallées étroites et boisées sur le socle cristallin, larges et ouvertes sur l'assise sédimentaire.

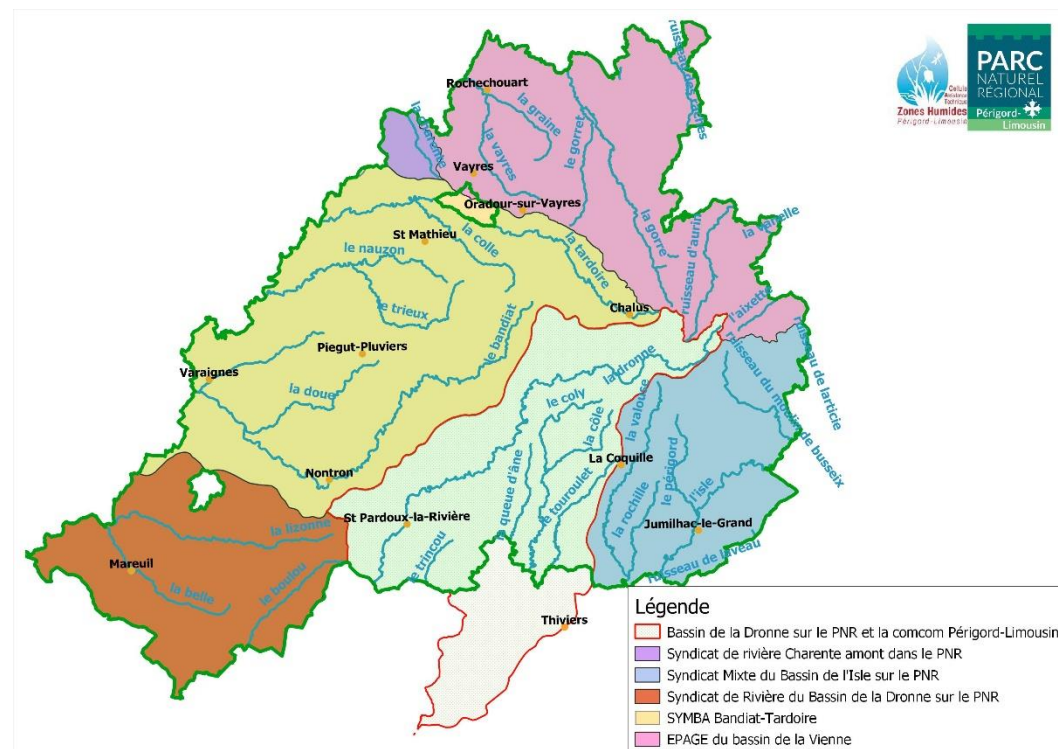
Le Périgord-Limousin à la source de trois bassins versants

Bassin de la Vienne, de la Charente et de la Dordogne



Source PNRPL

Répartition des syndicats GEMAPI (2024) :



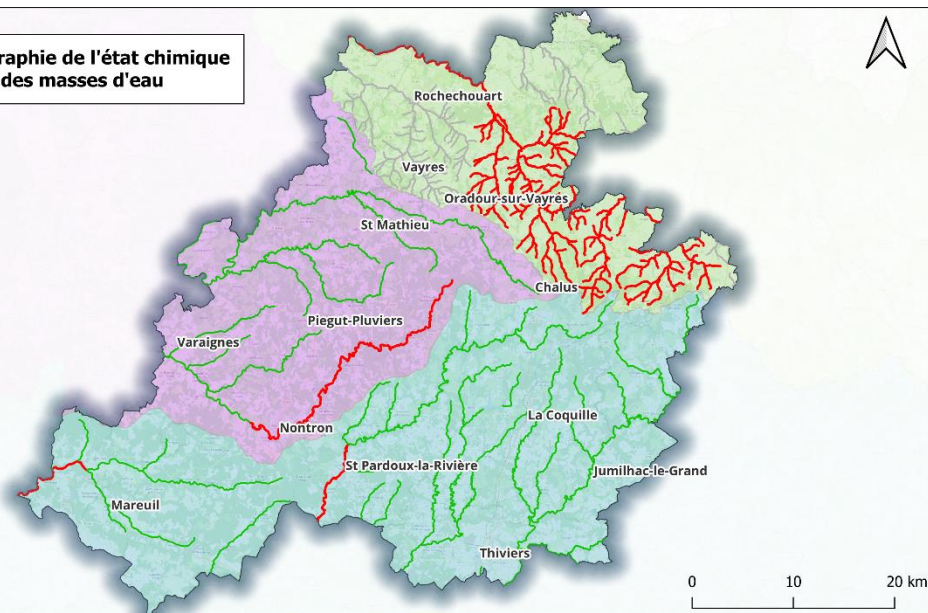
Eau et milieux aquatiques

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Une qualité de l'eau menacée

Cartographie de l'état chimique des masses d'eau



Donnée de localisation

- Périmètre du PNRPL
- Bassin versant de la Charente
- Bassin versant de la Dordogne
- Bassin versant de la Vienne

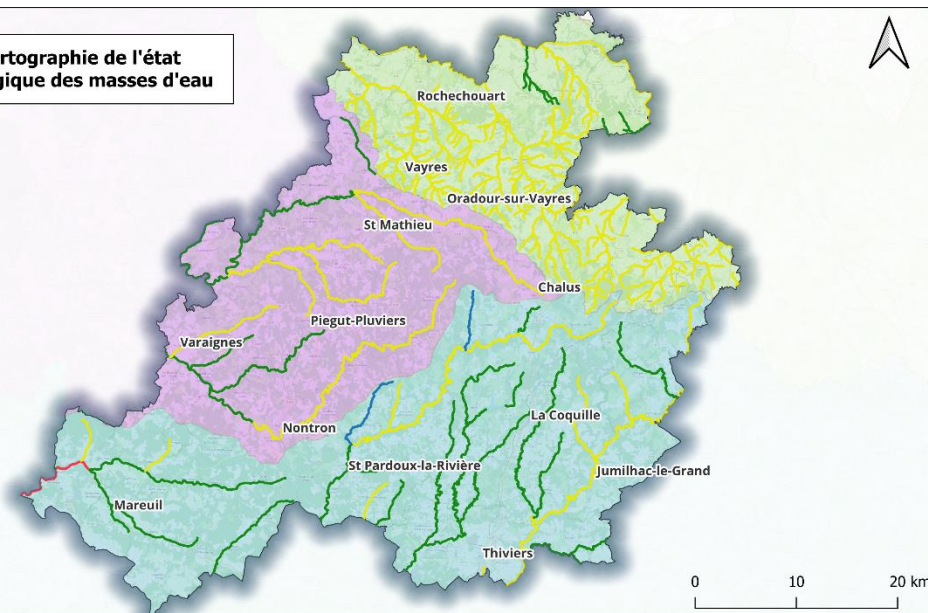
Etat chimique des masses d'eau

- Bon état
- Non atteinte du bon état
- Information insuffisante pour attribuer un état

Sources:
Agence de l'eau Adour Garonne
Agence de l'eau Loire Bretagne

Réalisation: PNRPL, 2024
@OpenStreetMap

Cartographie de l'état écologique des masses d'eau



Donnée de localisation

- Périmètre du PNRPL
- Bassin versant de la Charente
- Bassin versant de la Dordogne
- Bassin versant de la Vienne

Etat écologique des masses d'eau

- très bon
- bon
- moyen
- médiocre

Sources:
Agence de l'eau Adour Garonne
Agence de l'eau Loire Bretagne

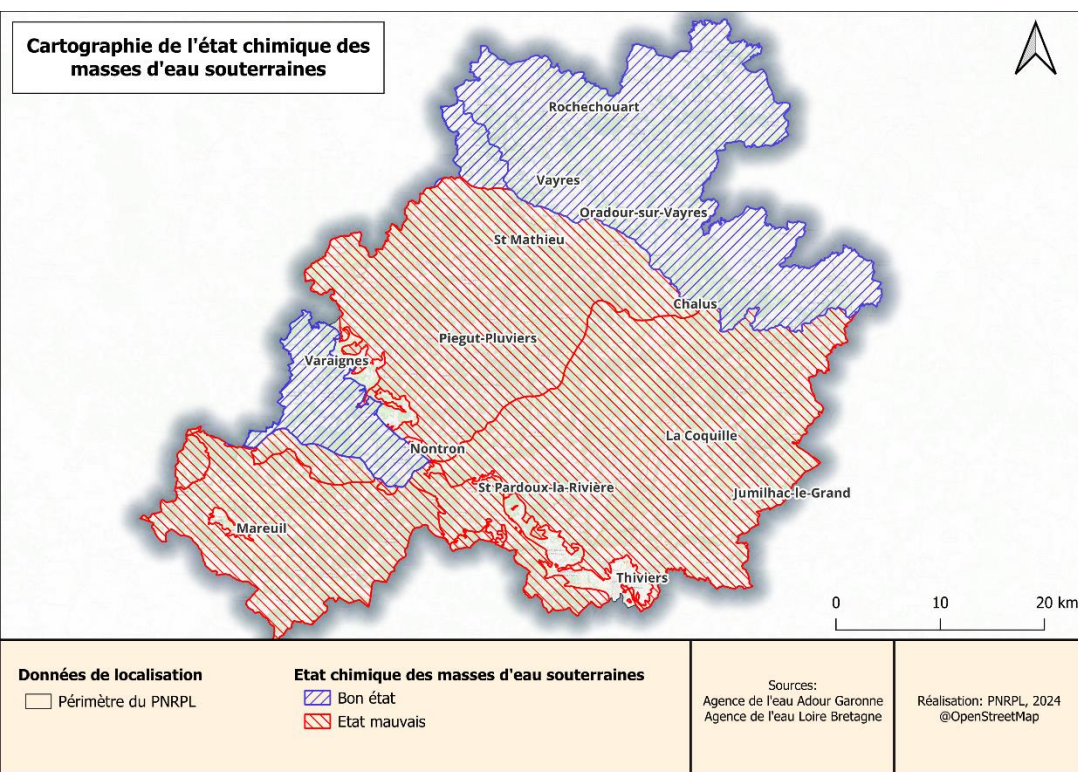
Réalisation: PNRPL, 2024
@OpenStreetMap

Eau et milieux aquatiques

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Une qualité physico-chimique menacée des eaux souterraines



Sur le bassin versant Dronne-Isle, la qualité des eaux souterraines est mauvaise, liée à la présence d'Acetochlore (désherbant).

Sur le bassin versant Bandiat-Tardoire, qualité des eaux souterraines est médiocre, avec la présence d'Atrazine déséthyl.

La nappe souterraine du Cénomaniens (couche géologique) du bassin versant de la Dronne contient de l'Atrazine, du Métolachlor (désherbant) et des nitrates.

Sur la partie calcaire du Parc, différentes nappes se superposent. Par exemple, les nappes du jurassique et du toarcien sont de bonne qualité. Celle du cénomaniens est plus superficielle que les autres et est de moins bonne qualité.

L'Atrazine est une molécule interdite dans l'Union européenne depuis 2003, mais cette molécule a une durée de vie très longue, c'est pourquoi elle est encore retrouvée dans l'eau.

Eau et milieux aquatiques

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • PNR-PL en tête de 3 bassins versants : Dordogne, Charente, Loire • Réseau hydrographique dense • Important réseau de milieux humides associés au chevelu hydrographique 	<ul style="list-style-type: none"> • Morphologie des cours d'eau altérée par la présence de nombreux plans d'eau : <ul style="list-style-type: none"> ➔ Certains propriétaires privés non identifiés ➔ Engendrent perturbations importantes des cours d'eau (physionomie, régime hydrique, qualité de l'eau, équilibre écologiques) ➔ Réceptacles favorables d'espèces envahissantes ➔ En cas d'absence d'entretien : problème de sécurité et de pollution ➔ Présence de cyanobactéries • Boisement des zones humides (impact sur la biodiversité) • Eutrophisation de certains milieux (zones humides, tourbières, ...) • Non application du cadre réglementaire • Manque d'adéquation entre effectifs/enjeux de préservation • Absence de données harmonisées à l'échelle du parc • Manque de haies (ruissellement)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de zones humides et intérêt de préserver leur bon fonctionnement : éponges qui servent au 3 bassins versants – logique de solidarité → pourrait générer des travaux avec les agriculteurs pour les maintenir / financements, partenariats à créer • SAGE, PTGE – stratégies à renforcer pour partager la ressource • Nombreux étangs « sans usage » : opportunité de les effacer • Politique de sobriété (fixer des objectifs ambitieux) • Actions pilotes et changement de pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets du changement climatique : baisse des niveaux d'eau et débits, allongement et sévérité des périodes d'étiage, montée de la température de l'eau, dégradation de la qualité de l'eau,... • Augmentation des conflits d'usage et tendances à sécuriser la ressources : pression sur la ressource, tensions pour l'irrigation (y.c maraîchage, prairies), l'alimentation en eau potable, production hydroélectricité, augmentation des prélèvements d'eau souterraine (multiplication des forages déjà visibles), augmentation des prélèvements « sauvages » • Baisse de la qualité de l'eau : augmentation de la concentration des effluents si diminution du niveau d'eau → augmentation des coûts de traitement de l'eau potable et des eaux usées • Absence de prise de conscience/ou prise de conscience trop tardive des usagers de l'eau • Dégradation de la ressource • Pollution de l'eau

Tableau issu des travaux en ateliers

CONSOMMATIONS LIÉES AU SECTEUR RÉSIDENTIEL ANALYSE « AFOM »

Atouts

- Capacité d'accompagnement des particuliers (SDE, CAUE24)
- Capacité à élaborer des approches globales d'amélioration des performances thermiques du bâti
- Solutions adaptées au bâti ancien
- Un poids important du chauffage au bois (énergie renouvelable)

Faiblesses

- Niveau de qualification et de formation des professionnels du secteur (bureaux d'études et entreprises)
- Aides difficiles à mobiliser
- Isolation du bâti ancien coûteux + difficultés d'adaptabilité (trou entre mur et cloison)

Opportunités

- Politiques d'aides aux particuliers
- Potentiel pour le développement de l'utilisation de matériaux biosourcés (bois, chanvre) et d'une filière locale

Menaces

- Augmentation des températures en été et inconfort thermique des bâtiments
- Pérennité des aides financières aux particuliers ?
- Pérennité des capacité d'accompagnement en ingénierie pour les particuliers ?
- Promotion de dispositifs ciblés sans approche globale (exemple des pompes à chaleur) / Communication orientée
- Projets de faible qualité : solutions hâtives, non systémiques

Atouts

- Habitat individuel rural bien adapté à la recharge des véhicules électriques

Faiblesses

- Territoire à faible densité : l'accès à l'emploi, aux services, aux commerces... génère des déplacements de moyenne distance
- L'offre de transports en alternative à l'automobile est quasi inexistante
- 18,4% des ménages en précarité énergétique liée aux transports à cause du coût des carburants, soit 4 579 ménages (ONPE 2021)

Opportunités

- RER rural porté par les élus locaux

Menaces

- Lignes ferroviaires menacées de fermeture

Données

Accès sans voiture aux services publics

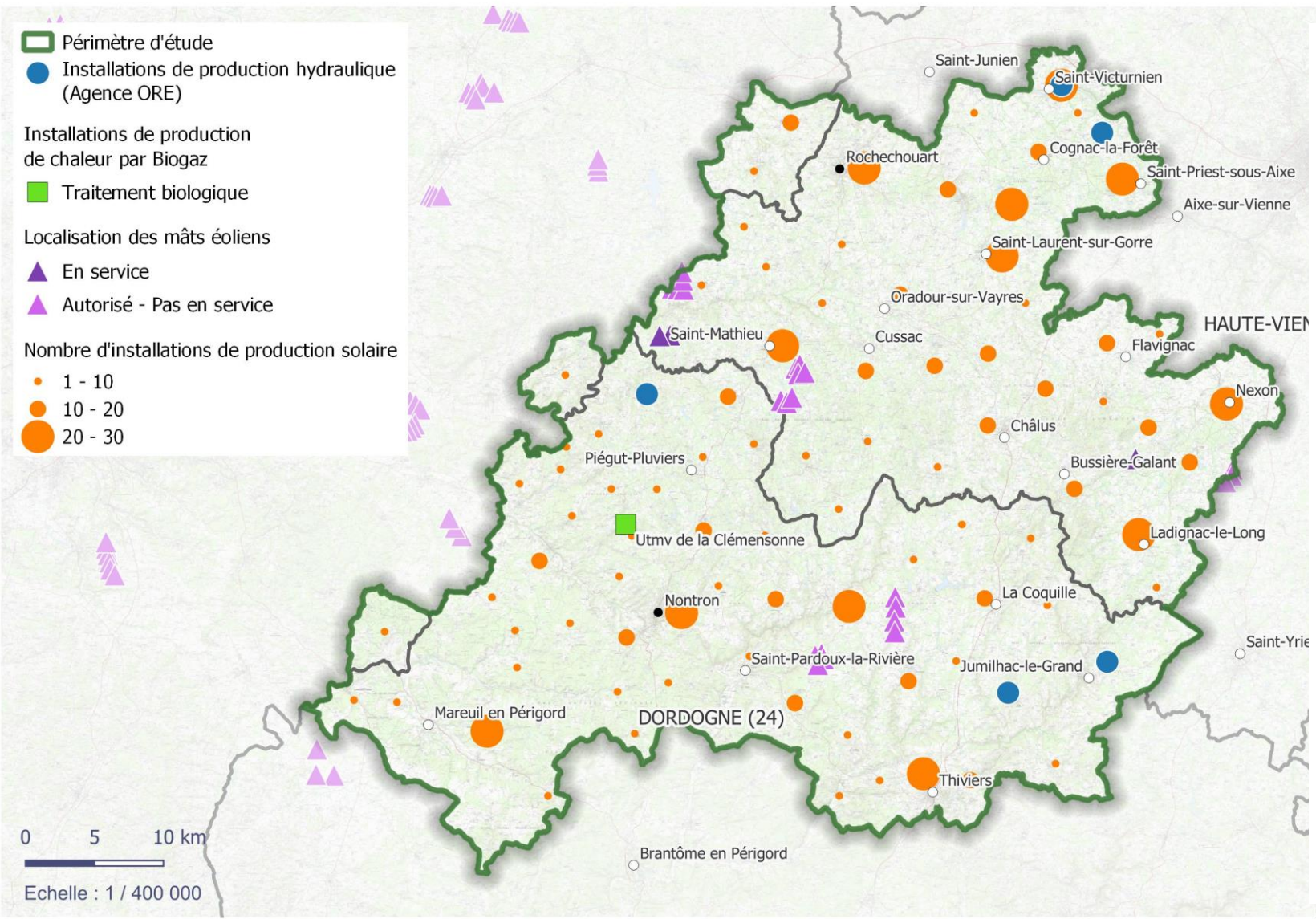
- 23,2 % des habitants peuvent accéder au vélo ou à la marche à un collège ou lycée
- 41,3 % aux soins médicaux
- 4 % à une gare

Ces chiffres sont des estimations fondées sur l'hypothèse d'un recours possible au vélo ou à la marche en dessous d'une distance de 2 km à vol d'oiseau entre le domicile et le lieu de service (INSEE – données 2017)

Véhicules électriques :

- 0,9 % du parc automobile local électrifié (MTE 2022)
- 64 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire dont 62 installées au cours des 3 dernières années (Etalab 2023)

Source des données : Territoires au Futur – The Shift Project et The Schifters



La biomasse et le bois représentent près de 80 % de la production totale d'énergie 2020, sous forme de production de chaleur.

Les sources de productions d'électricité sont le photovoltaïque 70 %, l'éolien 25 % et l'hydraulique 5 %

Réalisation : CEREMA - janvier 2024
 Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ®, 2023

DOCUMENT FINAL

La production d'énergie renouvelable du territoire s'élève à 300 GWh en 2020
 Ces chiffres sont à rapprocher de la **consommation énergétique du territoire de 1 350 GWh en 2019**
 (Rappel : données pour l'échantillon des 4 communautés de communes)

Atouts

- Fort potentiel de production
 - Solaire : thermique et photovoltaïque
 - Bois énergie
 - Méthanisation (activité agricole)
 - Hydroélectrique
 - Éolien (non consensuel compte tenu des impacts, notamment paysager)
- Présence d'un bureau d'études spécialisé sur les questions de stockage d'énergie (87)

Faiblesses

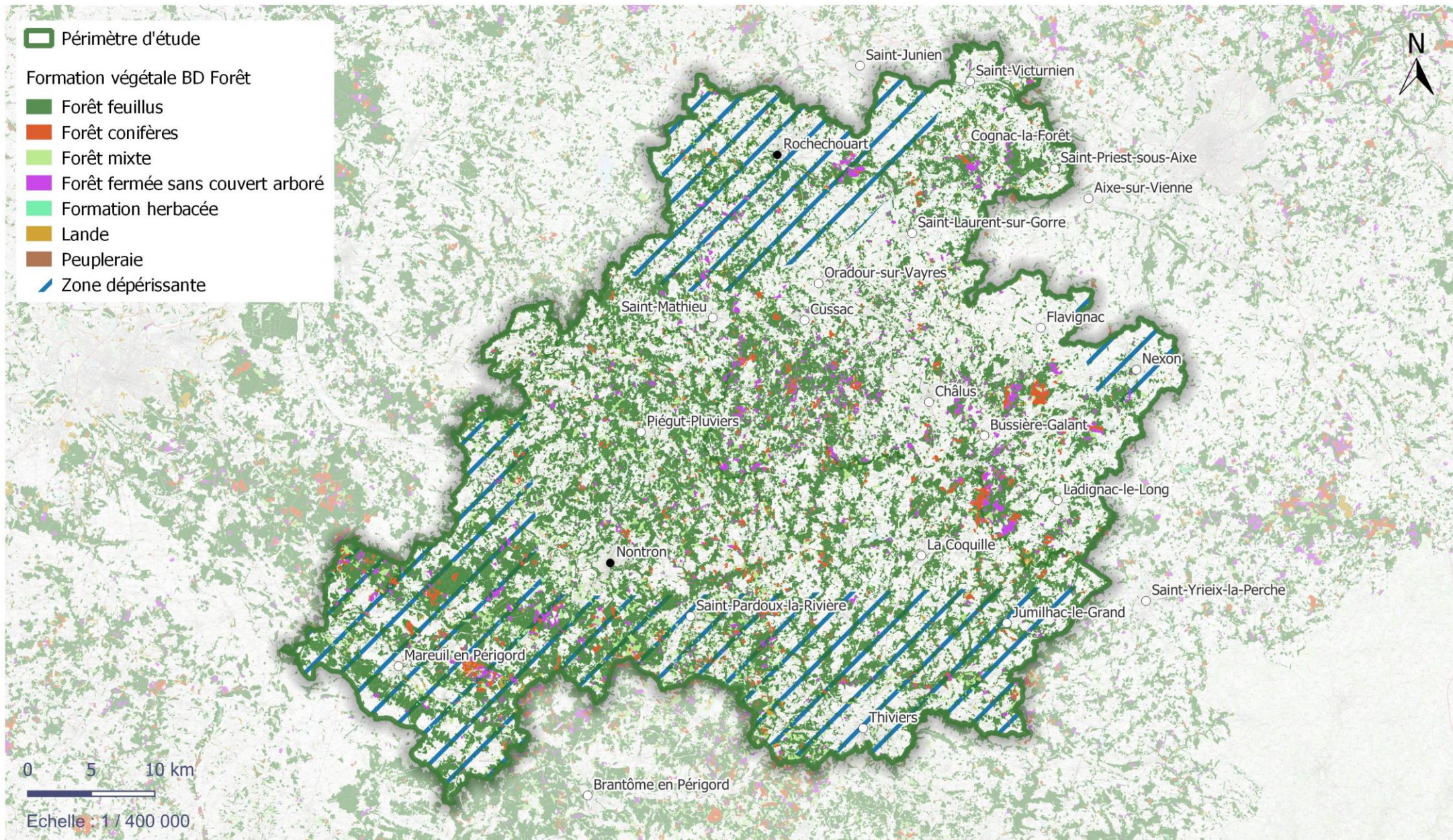
- Besoins de stockage d'énergie peu pris en compte par les politiques nationales et locales
- Difficultés d'alimentation des méthaniseurs

Opportunités

- Potentiel/ initiatives de projets citoyens
- Demande/potentiel pour des projets d'autoconsommation individuels/collectifs
- Développement du solaire thermique
- Développement d'une filière locale pour valoriser le potentiel des bâtiments agricoles photovoltaïques
- Le potentiel solaire devrait augmenter
- Opportunité de la géothermie ?
- Valorisation des déchets : méthaniseur, incinérateur.

Menaces

- Impact paysager des projets d'EnR notamment éolien
- Autres impacts environnementaux des projets d'EnR : foncier agricole, paysage, continuité écologique des cours d'eau, éolien et avifaune, bruit ...
- Acceptabilité sociale des projets d'EnR, notamment éolien
- Dérive vers des bâtiments agricoles vides supports d'équipement photovoltaïques
- Augmentation des coûts de l'énergie ; conséquences sur les budgets des ménages et la précarité énergétique (logement et transport)
- Changement climatique
 - Diminution des débits des cours d'eau (hydroélectricité)
 - Diminution de la production de biomasse
 - Augmentation de la demande en été (climatisation)



Réalisation : CEREMA - janvier 2024
Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ©, 2023

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

La couverture forestière est en croissance sur le parc et composée essentiellement de feuillus. Le morcellement de la propriété forestière, des problèmes de desserte, en rendent toutefois la gestion délicate. Les effets du changement climatique sont visibles mais les leviers d'actions, s'ils existent, sont actuellement peu mobilisés.

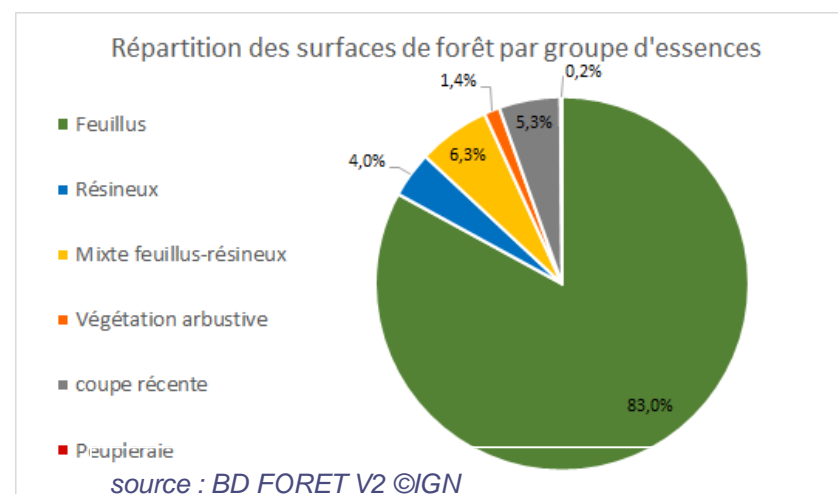
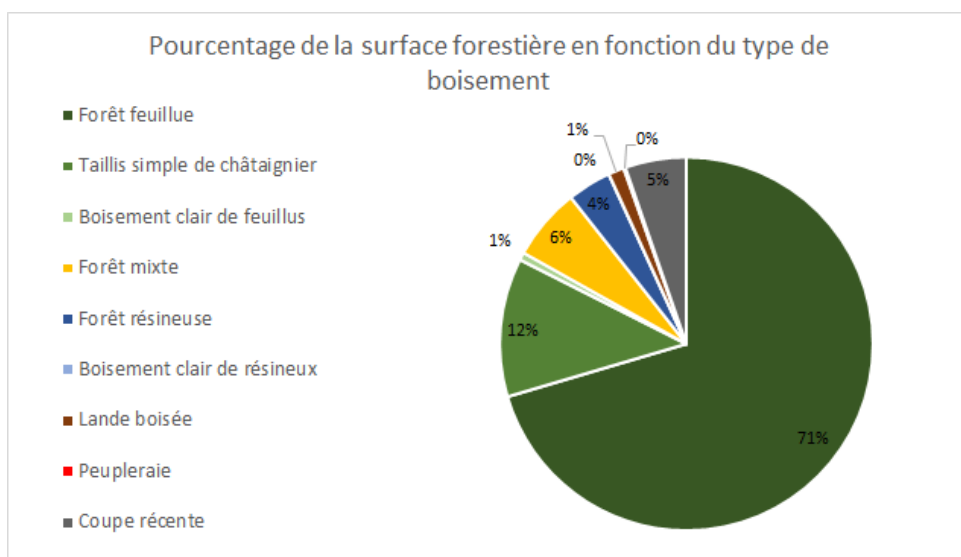
Description des peuplements forestiers

Le Parc comprend 100 166 ha de forêt soit 41% du périmètre d'étude (source BDForêt V2, données 2010-2014).

Plus de 83 % de la forêt du Parc est composée de boisements de feuillus dominants (chêne, châtaignier principalement) et 4% de résineux dominants (pin maritime, douglas, pin sylvestre). Le reste est constitué de boisements mixtes (feuillus et résineux). Ces notions de mixtes impliquent que les différentes essences représentent au moins 10%, mais la grande majorité des boisements du Parc comporte différentes essences, parfois juste quelques individus d'une autre espèce par hectare.

Elle est principalement conduite en traitement régulier (taillis ou futaie régulière).

À périmètre égal, le taux de feuillus du Parc a augmenté entre 2008 et 2024 (78% à 84%).



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Une gestion forestière rendue délicate par le morcellement de la propriété foncière

- **98% de forêt privée** sur le périmètre d'étude,
 - 26 285 propriétaires privés
 - La surface moyenne d'une propriété privée est de 2,9 ha.
- **2% de forêt publique** : 1 653 ha de forêt publique dont 931 ha de forêt domaniale.

Sur le périmètre d'étude et en forêt privée (source : CRPF) :

- 2 % des propriétaires ont plus de 20 ha de forêt soit 26% des forêts du Parc.
- 15 % des propriétaires forestiers ont entre 4 et 20 ha de forêt soit 41 % des forêts.
- 83 % des propriétaires forestiers ont moins de 4 ha de forêt soit 28 % des forêts du Parc

Les propriétés de petite taille sont difficiles à gérer dans une logique d'amélioration à long terme (coût du déplacement supérieur à la valeur de bois éclaircis, voies d'accès insuffisantes, éclatement de la propriété en plusieurs parcelles...). Des initiatives existent pour pallier ce phénomène, mais elles représentent une petite part des forêts locales : aménagement foncier forestier (AFAFE du CD24), Association syndicale libre de gestion forestière, groupements forestiers...

Le morcellement est une donnée essentielle. D'un côté, cette variété de propriétaires crée une diversité de pratiques donc une diversité de milieux et d'essences favorables à une grande biodiversité. De l'autre, c'est un frein à la mobilisation du bois et à la mise en place d'une gestion forestière durable et multifonctionnelle.

La desserte des massifs par des voies est incomplète : cela a été mis en lumière par un inventaire CRPF, et cela pose des problèmes en terme de gestion des forêts et de protection des massifs contre l'incendie.

Forces / Atouts

- **Tissu d'entreprises important sur le territoire** : protège un peu le territoire des fluctuations des marchés mondiaux
- **Mécanisation permet de maintenir l'emploi local** dans la filière (anciens bûcherons – meilleurs de France – avec savoir faire qui conduisent machines)
- Bûcherons compétents
- Réelle **augmentation des certifications** des propriétés d'entreprises (PEFC et FSC)
- **Châtaignier** et lien culturel
- **Relais des communes pour communiquer**
- Programme de **sensibilisation des scolaires** (ex: Ma Forêt fait école) (aussi une opportunité)
- Bois = énergie renouvelable
- Ouverture croissante des forêts

Faiblesses

- **Gestion**
 - Déficit de formation des propriétaires sur les modes de gestions
 - Les propriétaires n'habitent plus forcément sur le territoire.
 - Communes propriétaires pour régime forestier
 - Acteurs de la filière qu'on n'arrive pas à mettre autour de la table
 - Pas de rémunération des aménités forestières
 - Pas de défense des forêts contre les incendies (DFCI) en Haute-Vienne
 - Manque de visibilité sur la desserte surtout en Haute-Vienne et encore peu en Dordogne
 - Pas de projection à long terme, la récolte n'étant pas une forme de gestion
- **Communication**
 - Depuis 15 ans, perte de lien avec les journalistes, manque de confiance
 - Communication – éducation des publics
- **Entreprises forestières**
 - Pénurie de main d'oeuvre : diminution des groupements d'employeurs (formation de bûcherons)
 - Dangereux du métier (bûcheron)
 - Course de la surmécanisation – des machines de plus en plus grosses (on en revient)
 - Mécanisation pas adaptée au châtaignier
 - Enjeux de reprise des petites structures
 - Manque de démarche qualité par rapport à la certification chez les exploitants
 - Lenteur dans les changements de pratique
 - Manque de déclaration de chantiers à la mairie + chargement
 - Manque de retour des mairies suite aux déclarations de chantier envoyées
 - Cahier des charges des certifications implique un changement de pratiques à intégrer et pouvant désorganiser une économie locale (cas du bois énergie)
- **Environnement**
 - Lenteur de prise en compte des besoins de changer les pratiques pour changement climatique – manque d'exemples
 - Mauvaise santé des châtaigniers
 - Exploitation toute l'année (cf. biodiversité)
- L'enclavement peut desservir pour bénéficier des innovations technologiques
- Disparition d'un atelier de transformation de gros bois dans le sud Dordogne

Opportunités

- **Diversité des modes de production**
- **Morcellement** : atout pour biodiversité et paysage
- Prise en compte des risques pour la forêt : **amélioration de la desserte** (meilleure exploitation, plus de chemins de randos, moins de chemins dégradés)
- **Droit de préemption** pour les forêts lié au risque forêt (loi du 10 juillet 2023) pour améliorer encore les pistes
- **Dialogue encore ouvert** sur le territoire, ne pas développer des positions radicales. Garder son rôle de médiateur.
- Arrivée de nouvelles populations sur le territoire avec des attentes nouvelles
- De plus en plus de **chemin de randonnée** ouverts par les communes : ouverture des forêts, autre regard sur le développement touristique
- **Nouvelles activités** autour de la forêt : scierie mobile

- **Prise en compte du changement climatique**
 - Prise de conscience du risque incendie
 - Sous réserve d'aides de la région: opportunité de financer d'autres sylvicultures et plantation
 - Présence déjà de quelques chênes pubescents qui sont adaptés (mécanisme d'hybridation naturelle)
 - Secteur relativement épargné par rapport à d'autres régions
 - Diagnostic du sol deviendra source de décision pour le choix des essences
 - Reconversion des espaces déperissants soutenue financièrement
 - Région aide à la protection des zones humides

- **Débouchés**
 - Constructions privée en bois ??
 - Augmentation des constructions, rénovations, aménagements en bois, accompagnement des collectivités pour le bois local. Développement de labels locaux.
 - Augmentation de la demande en bois certifiés

Menaces

- **Economie**
 - Rentabilité et rémunération bois/exploitants/ouvriers
 - Exploitants cherchent un profit pour rentabiliser les machines
 - Pas de régulation des prix de vente (même dans le cadre de préemption)
 - Développement des Firm-Forest
 - Pérennité de la ressource si pas de gestion à long terme

- **Changement climatique** :
 - Résistance du chêne pédonculé ? Avec évolution des températures, risque fort pour alt<400m
 - Disparition des sapins
 - Emplois liés aux essences menacées : besoin de reconversion à anticiper
 - Disparition d'insectes
 - Changement climatique rapide, + rapide que la migration des essences. Impossibilité de planter aujourd'hui des essences adaptées en 2050
 - Période de plantation se réduit, difficile d'organiser des travaux
 - Ampleur des espaces déperissants, faire une reconversion non homogène
 - Ravageurs changent et augmentent en quantité

- **Environnement**
 - Allongement de la période de nidification
 - Niveau de formation environnementale des forestiers et propriétaires
 - Aides publiques pas adaptées pour intégrer le changement climatique et attentes sociétales//frein administratif
 - Différents types de propriétaires avec visions plus ou moins durables
 - Attention à la sortie de trop de matière des bois et appauvrissements de sols
 - Fabrication des **machines** en Scandinavie, pas adapté au territoire
 - **Taillis de châtaignier non soumis à autorisation** de coupe rase. Peu de possibilités réglementaires

- **Evolutions sociétales**
 - Arrivée de nouvelles populations sur le territoire avec des attentes nouvelles
 - Un dialogue par toujours aisé avec les association qui s'impliquent dans la forêt
 - Sanctuarisation de la forêt et lutte contre l'incendie
 - On a du mal à accepter l'autre et la diversité des activités sur le territoire

Métiers d'Art

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Les Métiers d'art allient création et savoir-faire. Il s'agit d'un artisanat impliquant le travail d'une matière pour la transformer et la sublimer, pour restaurer, conserver ou innover. Les artisans d'art sont les acteurs de la restauration du patrimoine et de la création artistique contemporaine.

Plus de 300 professionnels Métiers d'art vivent et exercent leur activité sur le territoire du Périgord-Limousin. Ce sont ainsi 80 savoir-faire qui sont présents dans le parc dont les plus représentés sont le travail du bois, la céramique, la coutellerie et la ganterie. Cela représente près de 1500 emplois sur le territoire, et ce chiffre est en croissance constante.



Vannerie en châtaignier pour une assise ©pnrpl



Travail du textile © PNRPL



Travail du verre © Nicolas Ravinaud-Pays Périgord Vert

Les métiers d'art font vivre économiquement le territoire

Plus de 300 professionnels Métiers d'Art sont installés ou ont leur activité en Périgord-Limousin (recensement non exhaustif PNRPL/PEMA 2022) avec une tendance à l'installation renforcée depuis ces dernières années.

Plus de 80 métiers d'art différents sont à l'oeuvre.

Cette activité représente au moins 1500 emplois en Périgord-Limousin (80% de 1 pers./ atelier : des artisans isolés y côtoient des entreprises de taille moyenne ou importante) et plus de 70 communes du Parc sont concernées par une activité métiers d'art.

NDLR : Il existe 281 activités Métiers d'Art. Soit 198 métiers et 83 spécialités, répartis dans 16 domaines

Région Nouvelle-Aquitaine (chiffre 2020) : 2 500 professionnels des métiers d'art. 12000 emplois actuellement concernés par les métiers du cuir, luxe, textile et d'art dans la région

France (chiffre 2023) : 60 000 entreprises et 150 000 professionnels pour un chiffre d'affaires cumulé estimé à 19 milliards d'euros en 2019, dont huit milliards à l'export.

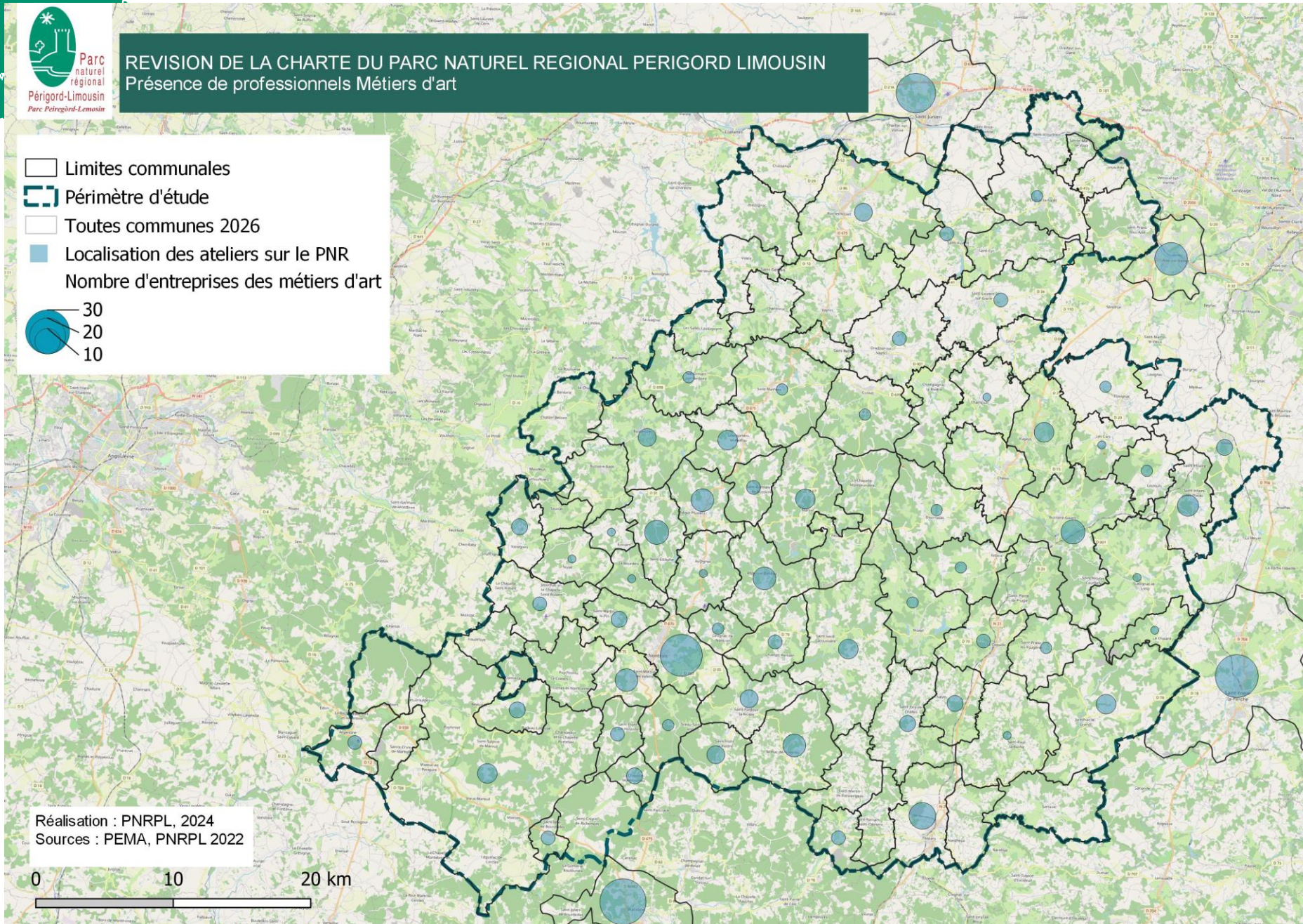
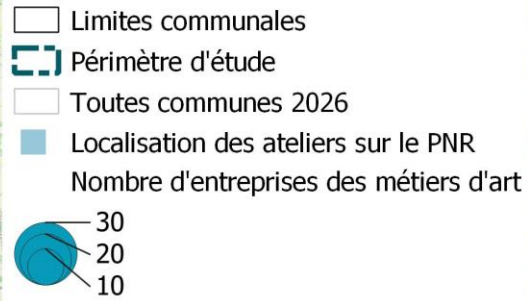
On trouve 713 diplômes de formation initiale aux métiers cuir, luxe, textile et métiers d'art en Nouvelle-Aquitaine, dont 21% (153) sont spécifiques aux métiers d'art. C'est une des régions françaises regroupant le plus de formations initiales dans cette filière (chiffres 2023 – CR Nouvelle-Aquitaine).



Evènementiel Les portes du cuir © Michel Dartenset

REVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSIN

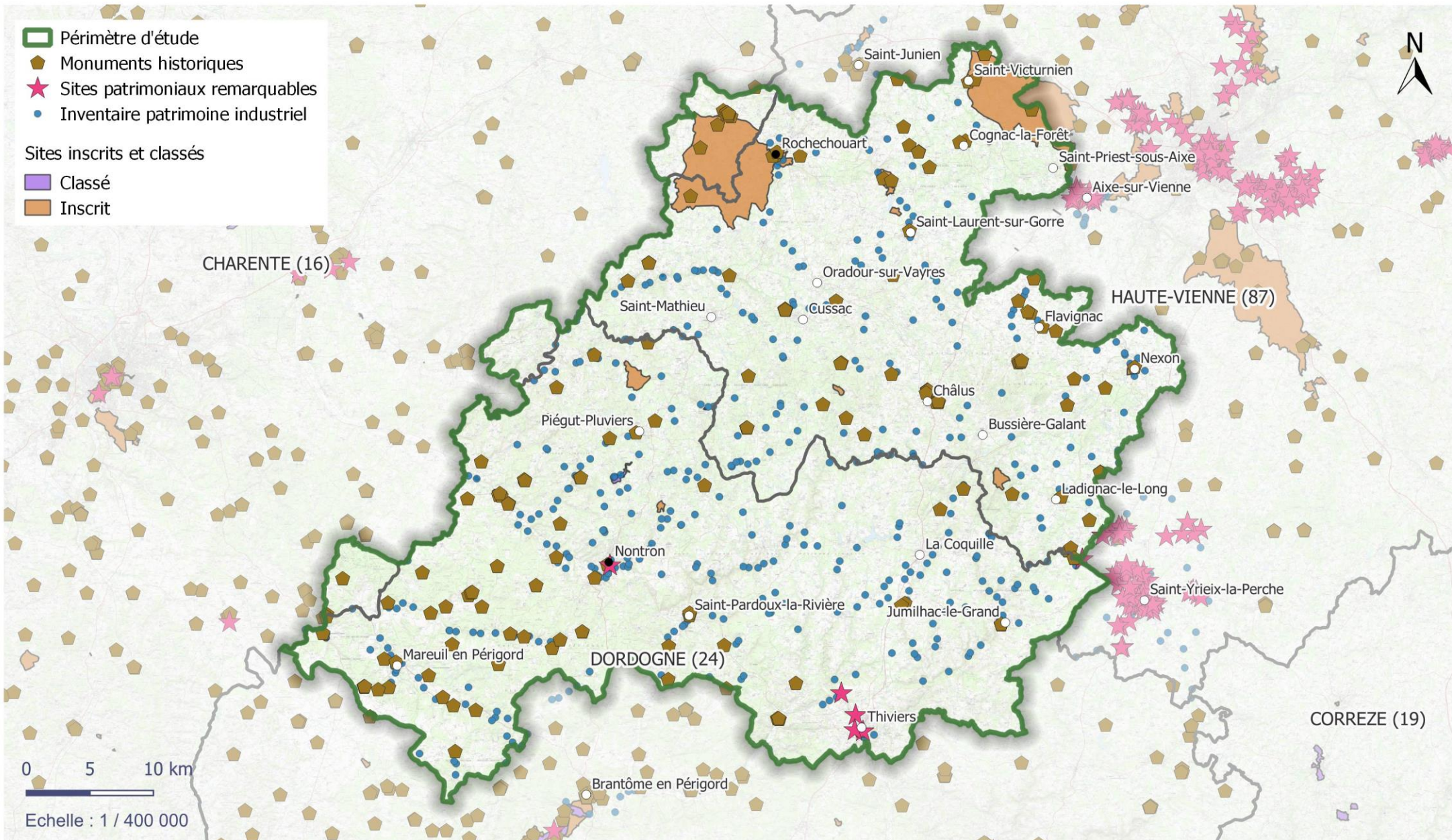
Présence de professionnels Métiers d'art



Métiers d'Art

Atouts	Faiblesses
<p>Nombre de professionnels en forte croissance 80 savoir-faire présents mais plus particulièrement cuir, bois, textile, céramique.</p> <p>Existence de ressources naturelles locales pour l'approvisionnement : bois, terre.</p> <p>Présences d'acteurs pour accompagnement technique des professionnels : Pôle expérimental des métiers d'art de Nontron, conseil régional, Reso'cuir.</p> <p>Territoire du parc cohérent pour appréhender ce secteur : ressource, dynamique locale, répartition des acteurs</p> <p>Communes labellisées « ville et métiers d'art » : une sur le territoire : Nontron et deux aux portes : Saint-Yrieix-La-Perche, Saint Junien. A proximité également : Montbron</p> <p>Tourisme rural peut apporter aux métiers d'art</p>	<p>Difficultés pour s'installer localement : logements, services, locaux professionnels.</p> <p>Locaux professionnels pas forcément disponibles ou adaptés aux besoins Besoins très variés en fonction des secteurs d'activités : de quelques m² à de grandes surfaces.</p> <p>Professionnels avec peu de moyens d'investissement.</p> <p>Difficulté de recensement des professionnels : pas de statut de « métiers d'arts ». Plusieurs sources à mobiliser (Maison des artistes, chambre des métiers...).</p> <p>Le pouvoir d'achat des habitants du Périgord-Limousin</p> <p>Méconnaissance des ressources matières disponibles</p> <p>Accessibilité aux marchés (salons, marché international, national...)</p>
Opportunités	Menaces
<p>Les métiers d'art sont une opportunité pour le territoire -Installations de nouvelles familles -Attrait pour tourisme, diversification de l'offre touristique -Apport de richesse et développement culturel -Vie économique pour le territoire (Maintien des services...)</p> <p>Contexte sociétal en évolution avec appétence pour les produits durables, locaux, recours aux ressources naturelles, les circuits courts...</p> <p>Nouveaux comportements favorables aux métiers d'art</p> <p>Professionnels des métiers d'art fixent des populations (néoruraux, post covid)</p>	<p>Artisanat lié au châtaignier (feuillardiers, ébénistes) menacé par le déclin des peuplements.</p> <p>Hausse des prix rend l'artisanat moins accessible.</p> <p>Amoindrissement des ressources financière des professionnels</p> <p>Manque d'accompagnement et d'accueil organisé sur le territoire</p> <p>La délocalisation des entreprises les plus employeuses</p> <p>Difficulté de transmission des savoir faire et des entreprises (accueil stagiaires)</p>

Patrimoine bâti



Réalisation : CEREMA - janvier 2024
Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ®, 2023

Patrimoine bâti

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Un patrimoine industriel présent partout sur le territoire :

Les nombreuses vallées du Périgord-Limousin ont favorisé une économie liée à l'énergie hydraulique. L'eau a permis l'installation des moulins et des forges, puis des papeteries ou encore de petites centrales hydroélectriques. Si aujourd'hui près de 90% de ces activités ont été stoppées, plusieurs sites ont été réhabilités afin de préserver ce patrimoine hydraulique.

Les moulins ont tenu une grande place dans l'histoire économique et sociale de la région notamment vers 1880-1930, au plus fort de leur fonctionnement. Les rivières gardent le souvenir de ces activités industrielles, souvent sous la forme de ruines cachées dans la végétation, de seuils obsolètes et d'étangs anciens barrant les rivières...

La richesse du sous-sol a également permis, à toutes époques, le développement d'industries particulières.



L'or a été exploité à l'est du territoire (Jumilhac-le-Grand, Saint-Yrieix-la-Perche) de la période gallo-romaine jusqu'en 2002, date de la fermeture de la dernière mine française.

Le kaolin, argile blanche base de la porcelaine, a été trouvé en 1767 à Saint-Yrieix-la-Perche puis exploité sans discontinuité jusqu'en 1987.

Vestiges d'un très riche patrimoine industriel, d'anciennes minoteries et forges évoquent un pan entier d'une économie aujourd'hui disparue. Les gisements de minerai de fer et les forêts propices à la fabrication de charbon de bois ont favorisé l'installation et le fonctionnement des forges dès le XVI^e siècle. La forge royale de Javerlhac, les forges d'Etouars et celles du Nontronnais nous rappellent que du XVI^e au XVIII^e siècle, le Périgord-Limousin fut l'un des grands centres sidérurgiques français. Le territoire a connu plus de 70 forges en activité à la fin du XVIII^e siècle.





REVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSIN

L'inventaire du patrimoine industriel


 Périmètre d'étude
 Cours d'eau

Inventaire du patrimoine industriel

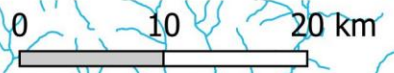
Site avec une notice d'inventaire sous le logiciel 'Gertrude'

-  Site lié à l'exploitation du bois
-  Site lié à la présence d'un cours d'eau
-  Site lié à l'exploitation du sous-sol
-  Autre

Site répertorié

-  Site inventorié et renseigné dans la base de donnée PNR

Réalisation : PNRPL, 2024
Sources : PNRPL



Patrimoine bâti

Atouts

Bâti industriel fait le lien d'un territoire assez disparate en terme de patrimoine bâti.

Friches disponibles pour économie ou tourisme
Abondant patrimoine, potentiel à réhabiliter qui constitue une ressource à mobiliser dans le cadre du ZAN.

Filières liées à la **restauration du bâti** en cours de développement / structuration : pierre (réseau à l'échelle du massif central), terre, bois.

Formations professionnelles proches.

Patrimoine mis en valeur par des sentiers de découverte.

Faiblesses

Patrimoine **peu accessible aux visiteurs**.

Grosse **déshérence du patrimoine bâti** qui ne correspond plus aux manières d'habiter.

Manque d'investisseurs pour réhabiliter le bâti ancien des centre bourgs.

Besoin de services pour attirer des populations et reprendre le bâti ancien.

Pénurie d'artisans formés à la rénovation respectueuse du bâti ancien.

Mauvaises performances énergétiques hivernales du bâti ancien.

Dénaturation par des rénovations inadaptées : ouvertures en PVC, enduits inappropriés.

Patrimoine industriel lié à l'eau en conflit avec les objectifs de qualité écologiques des cours d'eau.

Opportunités

Nécessaire **réinvestissement des centre bourg** dans un objectif d'économie du foncier.

Bonne **inertie thermique du bâti ancien** : un avantage face au nombre de jours de fortes chaleurs qui va augmenter.

Renchérissement du prix des matériaux qui rend la réhabilitation économiquement plus intéressante (mais cela dépend aussi de la qualité de la réhabilitation).

Présence **d'entreprises** pour investir dans des bâtiments à rénover pour loger leurs salariés.

Retrouver un **usage du patrimoine bâti par rapport à EnR** (éviter problèmes de continuité).

Menaces

Manque de culture du patrimoine qui peut amener à un endommager le bâti par des réhabilitations inadaptées.

Changement climatique : **bâti ancien à adapter**

Retraitement des friches difficile : dépollution (coût +technique), maîtrise foncière, aides à mobiliser.

Tableau issu des travaux en ateliers

Tourisme

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Structuration de l'offre touristique

Depuis 2023, deux organisations de structuration s'opèrent sur le territoire du Parc :

- En Haute-Vienne, regroupement de tous les offices de tourisme au sein de la SPL Terre de Limousin : chaque structure dégage du temps agent pour participer et mettre en œuvre les projets et actions.
- En Dordogne, les 3 Offices de tourisme du Parc se sont associés à Excideuil, Lanouaille pour participer à l'appel à projet de la région Nouvelle-Aquitaine NOTT sur la structuration territoriale : un.e chargé.e de mission va être recruté.e pour mettre en œuvre le programme d'actions. Le Parc sera associé au dispositif.

Offre touristique (source INSEE 2023)

14 hôtels, pour 145 chambres

34 campings, pour 1 958 emplacements

1 résidence de tourisme ou hébergement assimilé, pour 679 places

1 village de vacance ou maison familiale, pour 92 places

13 hébergements portent la marque nationale « Valeur parc ». Impliqués dans une démarche de développement durable et dans la vie du réseau, ils sont valorisés pour leur engagement.

Cela représente environ 300 emplois liés à l'hébergement et à la restauration.

Structures d'accueil et d'information

8 offices de tourisme, 20 points d'implantation



Ce signe distinctif est exclusivement réservé aux produits et services issus des Parcs naturels régionaux répondant à un cahier des charges spécifique.

L'itinérance douce : un phénomène qui prend de l'ampleur

Potentiel de croissance et d'emploi, de part la diversité de ses pratiques, de sa saisonnalité, de ses publics et clientèles, la pratique de l'itinérance douce est une opportunité pour l'attractivité des territoires.

Le Parc compte près de 2000 km de sentiers de randonnée inscrits aux PDIPR et il est traversé par 7 itinéraires de grande randonnée :

- Le GR 654 (Vézelay – Roncevaux)
- Le GR 631,
- Le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (voie de Vézelay) : un itinéraire qui représente un certain potentiel, plus facile à valoriser du fait de sa notoriété.
- Le GR4 (de Grasse à Royan) : au nord du Parc
- Le GR36 (de Ouistreham à Bourg-Madame) : à l'ouest du Parc
- Le GR 48 (de Chinon à la Ribière)
- La Grande Boucle du Parc : itinéraire pédestre et VTT de 200km, connecté au Grand itinéraire touristique Tour Charente VTT (620km). Valorisation via KaminoGuide et suggestion de séjour.

Le schéma national des véloroutes a inscrit 3 itinéraires traversant le territoire. Deux sont à ce jour valorisés et la troisième est en cours :

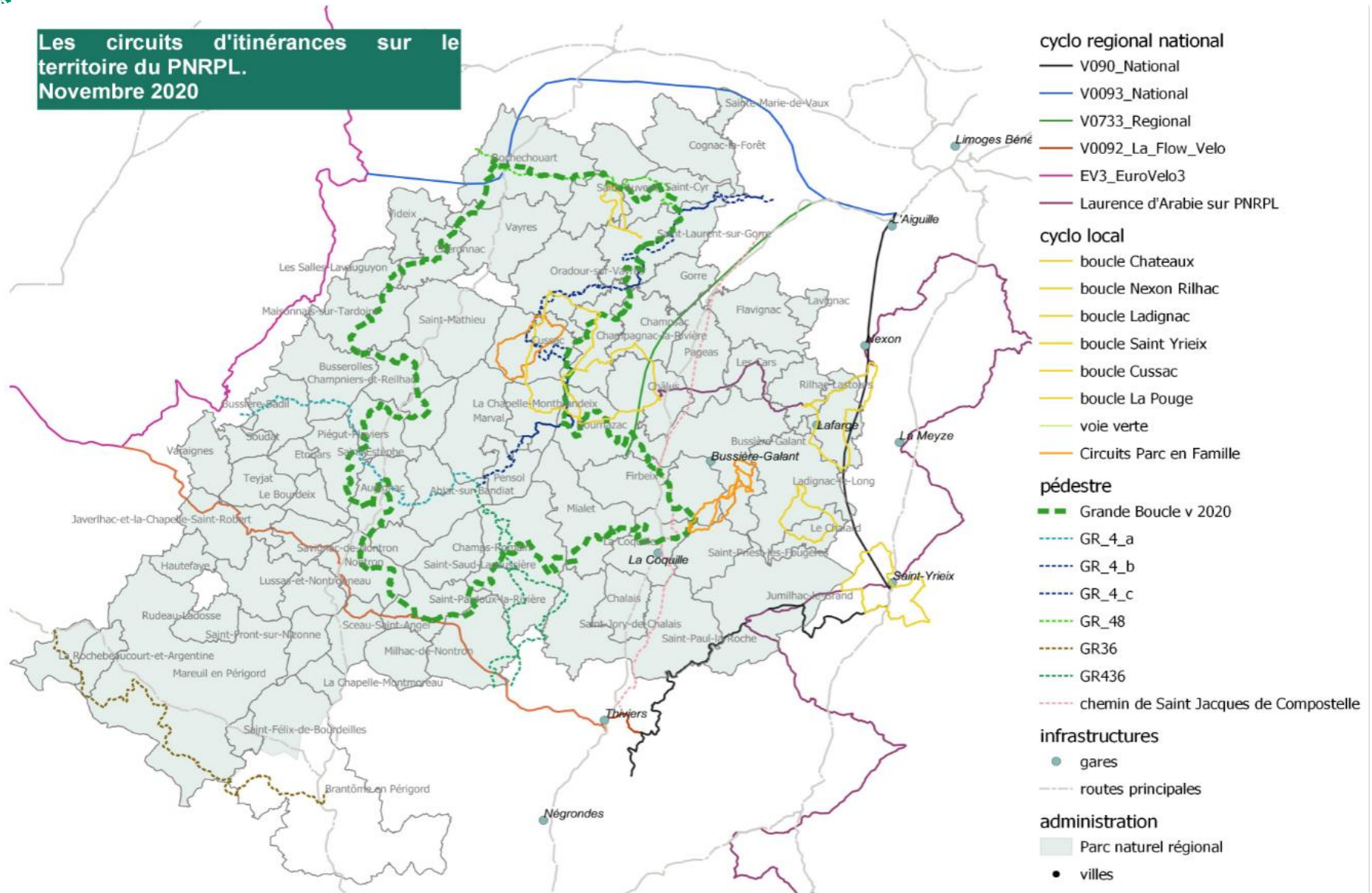
- la V56/Voie de Vézelay : *Creuse* – Nexon - Saint-Yrieix-la-Perche – Jumilhac-le-Grand – Thiviers – Dordogne ;
- La V92/Flowvélo : *Dordogne* - Thiviers – Nontron – Varaignes – *Charente*
- La V93 : *Creuse* – Rochechouart – *Charente*.

Le schéma national des véloroutes est complété localement, par les schémas départementaux (itinéraires d'intérêt départemental ou intercommunal) :

- V737 Rochechouart –Châlus – Thiviers ;
- Châlus – Nexon.
- Thiviers – Miallet,
- Véloroute du Val de Dronne (Saint-Pardoux – Brantôme – *Charente*),
- Jonction entre la Flow Vélo et le Grand Étang de Saint-Estèphe,

Tourisme

Les circuits d'itinérances sur le territoire du PNRPL.
Novembre 2020

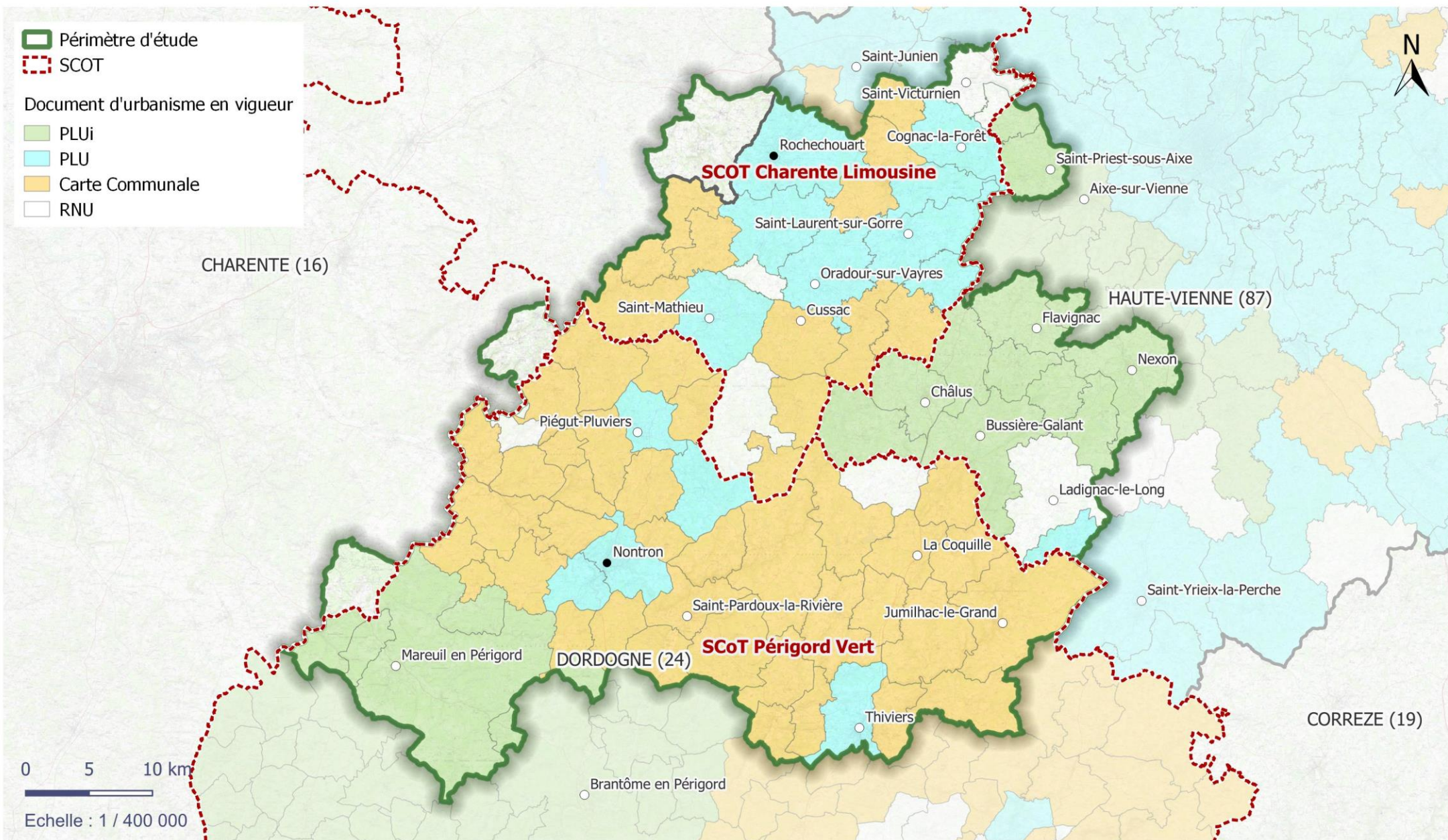


Tourisme

Atouts	Faiblesses
<p>Répartition de la fréquentation tout au long de l'année : les gens qui viennent en été reviennent hors saison.</p> <p>Qualité des paysages, calme.</p> <p>Equilibre entre qualité des territoires et fréquentation.</p> <p>Offre touristique diversifiée : pas uniquement basée sur nature, mais aussi sur artisanat, ...</p> <p>Manifestations de renommée nationale voire internationale autour des métiers d'art.</p> <p>Gratuité de prestations/ offre du territoire : stationnement, accès aux étangs, destination pour des publics à plus faibles revenus</p> <p>Offre nouvelle de marché de producteurs, de food trucks.</p> <p>Fréquentation en hausse du cyclotourisme</p> <p>Parc comme outil de formation, d'augmentation des compétences des pas vu comme un outil de « mise en tourisme ».</p>	<p>Certains atouts ne sont pas assez mis en avant dans l'offre touristique.</p> <p>Hôtellerie de plein air insuffisante en 87.</p> <p>Capacité d'accueil et surtout qualité de l'offre insuffisantes (qualité du bâti et des prestations dans les gîtes)</p> <p>Offre de restauration inadaptée en terme d'horaires et de jours d'ouverture.</p> <p>Restauration disparaît dans les petites communes, les gens vont en ville ?</p> <p>Freins au niveau de l'urbanisme pour développer des hébergements insolites.</p> <p>Forte dépendance du territoire à l'automobile : existence d'un réseau de TC mais qualité de service insuffisant.</p> <p>Équipement du territoire insuffisant pour cyclotourisme : équipement et écosystème (réparations ...).</p> <p>Les gens arrivent à vélo depuis des voies non cyclables.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Développement du tourisme de proximité, infrarégional : découvrir son propre territoire (COVID a changé la donne).</p> <p>Environnement du parc propice pour se mettre à l'abri de la chaleur.</p> <p>Vacances authentiques qui répondent à un besoin de trouver du sens.</p> <p>Pas de « muséification ».</p>	<p>Augmentation du prix de l'énergie qui freine la mobilité.</p> <p>Cyanobactéries accrues qui impacte les lieux de baignade alors que l'offre est beaucoup orientée autour de la baignade (revoir l'offre et la communication?).</p> <p>Hausse de l'affichage « propriété privée », fermeture des espaces ? Choque les locaux qui y voient une entrave de la part de nouveaux venus</p> <p>Evolution sociétale vers une moindre tolérance.</p>

Tableau issu des travaux en ateliers

Urbanisme



Urbanisme

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Dans le parc comme ailleurs, l'urbanisation des dernières décennies s'est faite en rupture avec l'implantation traditionnelle du bâti pour s'installer de manière isolée (mitage) ou de manière linéaire le long des routes. Des dynamiques nouvelles sont à l'oeuvre, notamment à travers les habitats légers.

Si les communes du territoire sont aujourd'hui inégalement recouvertes par des documents d'urbanisme, plusieurs PLUI sont en cours d'élaboration.

Planification urbaine

Couverture du territoire par des SCOTS

Deux SCOTS sont en cours d'élaboration sur le territoire du PNR Périgord Limousin :

Le SCOT du Périgord Vert couvre 6 communautés de communes dont 5 comptent des communes dans le périmètre d'étude :

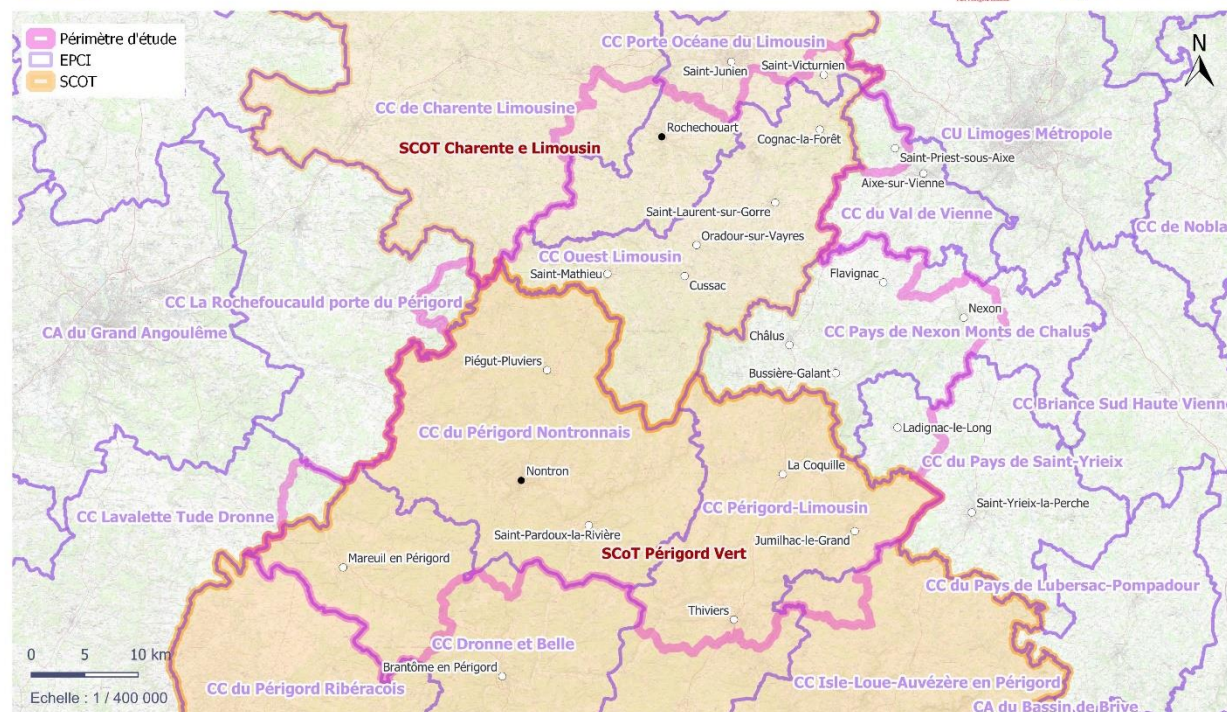
- Dronne et Belle
- Pays de Saint-Aulaye
- Périgord Limousin
- Périgord Nontronnais

Le SCOT de Charente e Limousin couvre 3 communautés de communes, toutes comptant des communes dans le périmètre d'étude :

- Porte Océane du Limousin
- Charente Limousine
- Ouest Limousin

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

SCOTS



Réalisation : CEREMA - janvier 2024
Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ©, 2023

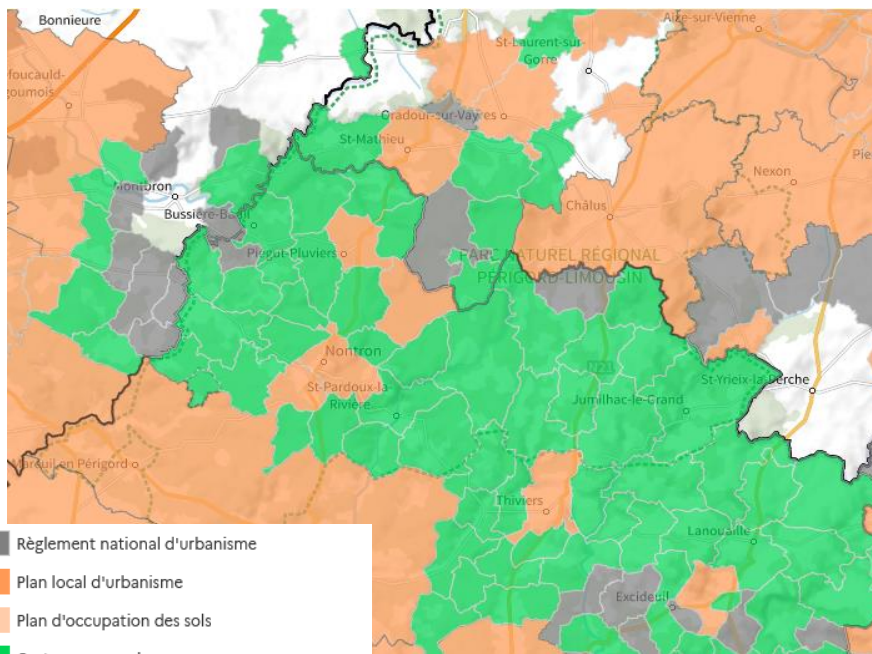
DOCUMENT FINAL

Urbanisme

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Documents d'urbanisme



- Règlement national d'urbanisme
- Plan local d'urbanisme
- Plan d'occupation des sols
- Carte communale
- Plan de sauvegarde et de mise en valeur
- Plan local d'urbanisme intercommunal

Des documents d'urbanisme sur l'ensemble du territoire mais avec des niveaux d'avancements et des stratégies différents.

1 PLUI approuvé

17 PLU Communaux

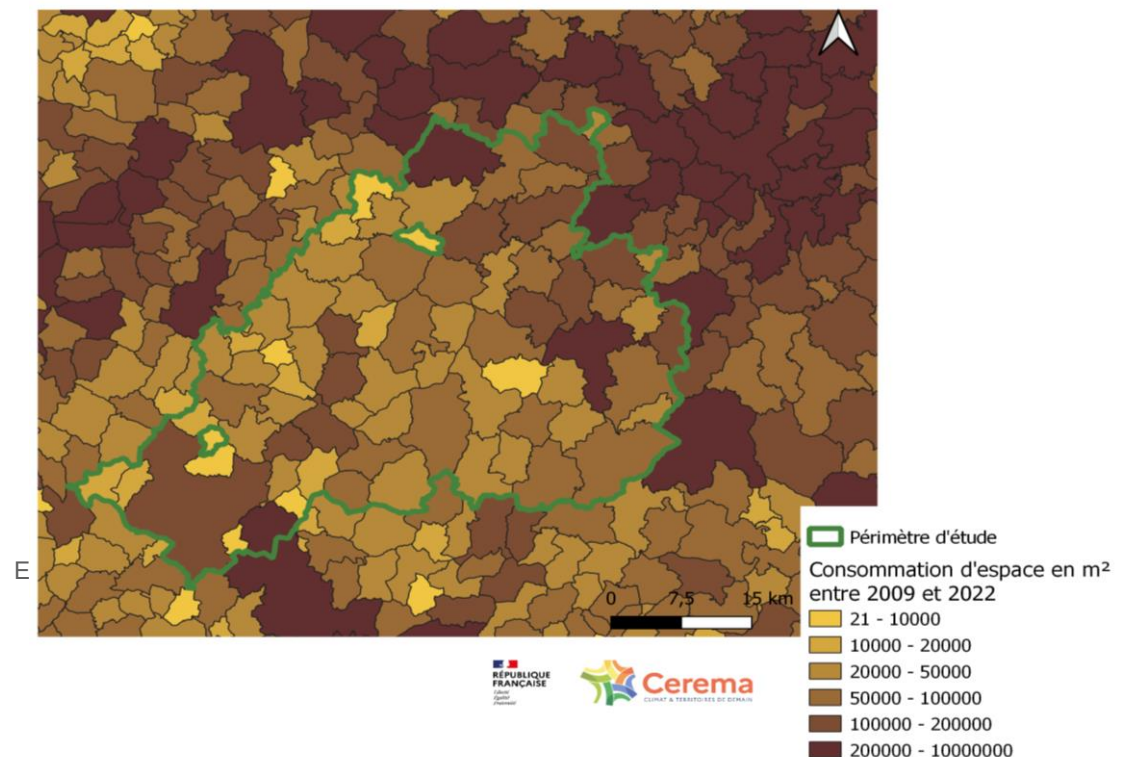
Une quarantaine de communes en carte communales

8 Communes sous le régime du règlement national d'urbanisme

A venir : 6 PLUI en cours d'élaboration

Pression urbaine : consommation d'espace par commune

La proximité des agglomérations de Périgueux et Limoges engendrent une pression foncière sur les marges du territoire.



Urbanisme

Atouts

Offre de services répartie sur le territoire/Fonctionnement en complémentarité et en réseau entre communes

Les commerces de proximité de certaines petites communes ont été préservés

Commerces ambulants

A quelques exceptions près, les fonctions de centralité des communes ont été maintenues dans les centres des communes

Cadre de vie agréable : nature, tranquillité

Atouts par rapport à la haute des températures d'été

Couverture boisée importante

Sols granitiques

Maillage du territoire par des hameaux

Pas de problèmes d'affichage publicitaire sur le territoire : application stricte de la réglementation nationale (les règlements locaux peuvent exposer les acteurs locaux aux pressions des demandeurs)

Dynamique de Couverture du territoire par les documents de planification dont SCOTS

Fort potentiel de développement d'itinéraires cyclables pour accéder aux équipements et services (accès aux services répartis sur le territoire en alternative au tout voiture)

Sport gratuit/santé

Renforce l'attractivité touristique (vélo loisir)

Opportunités

- Démarches « petites villes de demain » et « villages d'avenir »
- Habitat léger : solution adaptée à la demande d'habitat locatif
- Aspiration à de nouvelles façons d'habiter : vivre ensemble, « faire commun », sobriété (foncier, services partagés)
- Zéro artificialisation nette : réponse par le recyclage foncier, réinvestir les friches
- Demande d'habitat collectif et de lieux de production pour des activités agricoles /pour des activités culturelles
 - Création d'emplois
 - Opportunités de recyclages fonciers et immobiliers

Faiblesses

- Une forte part du bâti ancien des centres en inadéquation avec les besoins → logements vacants

- Mauvaises performances thermiques du bâti ancien

- Bâti ancien des centres villes et centres-bourgs en inadéquation avec les besoins.

- Bâti inoccupé, pas entretenu, dégrade le cadre de vie

- Menace de ruine à plus ou moins long terme

- Coûts très élevés de transformation ou de démolition

- Peu d'habitat adapté au vieillissement

- Perception surannée des besoins (idée persistante de l'attractivité de grandes parcelles, de grands logements)

- Constructions neuves non évolutives

- Étalement urbain, Urbanisation linéaire le long des routes, Mitage

- Forts besoins de déplacements pour accéder aux équipements et services, moins de service public en milieu rural, moins de commerces

- Couverture du territoire par les documents de planification pas encore optimale

- Pas d'alternative actuellement au tout voiture

- Sols granitiques : faible stockage de l'eau

- Pertes d'habitants

- Diminution du couvert végétal et augmentation de l'imperméabilisation dans les centres-bourgs

Menaces

- Risque que représente l'habitat léger de mauvaise qualité (confort, impact paysager)

- Projets collectifs : risques de mésentente dans les collectifs de projet

- Impacts paysager des projets d'EnR

- Nouveaux arrivants mettent les enfants dans des écoles alternatives

- Dépollution des friches : amiante et hydrocarbures

- Changement climatique : risques naturels type inondations



Cap sur 2040

La charte est un projet politique porté par l'ensemble des collectivités qui composent le syndicat mixte du Parc.

Elle doit confirmer ce qui doit l'être, en affichant des ambitions qui doivent être autant de garanties pour les générations futures.

La charte doit se jouer des incertitudes en intégrant les différentes ruptures possibles.

Elle doit intégrer les approches et les cadres « supra » : les stratégies mondiales, européennes, nationales et régionales (SRADDET, stratégie NéoTerra), départementales. Et conforter le Parc en tant que relais et opérateur des politiques publiques.

La charte est un document « supra » des documents d'urbanisme et de planification territoriale et organiser leur mise en compatibilité : SCoT(s), PLUi...

RÉSUMÉ DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DEPUIS 2008

Répartition des compétences entre collectivités

La compétence « **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** » (GEMAPI) a été transférée aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, a impacté la compétence tourisme des collectivités territoriales et de fait les projets menés à l'échelle du Parc.

Agriculture et alimentation

Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ont été déployées sur l'ensemble du Parc à partir de 2015.

Loi EGALIM (2018 et 2021) et Loi Climat et Résilience (2021) donnent des obligations sur les produits servis dans les restaurants collectifs (50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits Bio ou en conversion). Interdiction du plastique et lutte contre le gaspillage.

Forêt

- **Loi 3DS (21 février 2022)** : interdiction de couper les alignements d'arbres
- **Loi du 10 juillet 2023** renforce la prévention et la lutte contre le risque incendie. Le périmètre des obligations légales de débroussaillage (OLD) doit être annexé dans le plan local d'urbanisme pour les rendre plus visibles.
- **Le décret n°2023-1281 du 26 décembre 2023** abaisse le seuil qui rend le plan simple de gestion obligatoire à 20 ha pour les propriétaires forestiers.

Métiers d'art

- **L'article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014** donne une définition légale des métiers d'art.
- **La loi n° 2016-925 du 07/07/2016** reconnaît officiellement les métiers d'art comme secteur à part entière.

Paysage

Loi ALUR (24 mars 2014) : objectifs de qualité paysagère (charte des parcs et documents d'urbanisme)

Loi climat et résilience (22 août 2021):

- Zéro artificialisation nette
- Modification des responsabilités en terme de police de la publicité
- Empêche la destruction des seuils des moulins (les seuils des forges ne sont pas concernés).
- La SNAP (stratégie nationale des aires protégées) et Schéma Régional de Biodiversité ont pour objectifs de mettre sous protection forte au moins 10% de l'ensemble du territoire national, et 1 % en superficie régionale.

Energies renouvelables

Objectif national : la part d'énergies renouvelables dans la production d'électricité, qui s'élève à 22,5% en 2020, devra atteindre au moins 40% en 2030.

Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

La loi relative à l'énergie et au climat adoptée en novembre 2019 a créé **une loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC)** qui devra fixer les grands objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC). Ces trois documents formeront ainsi la stratégie française pour l'énergie et le climat.

La Loi relative à l'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023 donne un cadre pour les installations photovoltaïques sur terres agricoles, en préservant la souveraineté alimentaire.

Les projets d'installations agrivoltaïque sont soumis à l'avis conforme de la commission départementale de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers (CDPENAF).

Les installations solaires ne seront pas autorisées dans les zones forestières lorsqu'elles nécessitent un défrichement de plus de 25 ha.

Création des Zones d'Accélération de production d'énergie renouvelable.

Constats et enjeux partagés

Agriculture et sylviculture

- la surface agricole utile se maintient et le nombre d'exploitations agricoles diminue (baisse de 25%)
- problématique de transmission des exploitations agricoles
- le potentiel nourricier du territoire est de 450 % pour la viande.
- précarité alimentaire : baisse du pouvoir d'achat
- tension sur la ressource en eau
- La pérennité des solutions d'abattage de animaux produits et destinés à la consommation est fragile.
- nécessité de préserver et de maintenir le dialogue entre tous les acteurs forestiers et les associations environnementales
- forêts à 98 % privées; 83% des propriétaires forestiers ont moins de 4 ha de forêt; 17,5% des forêts privées sont couvertes par un document de gestion.
- ressource forestière conséquente avec une activité économique locale et des savoir-faire locaux (feuillardiers)

L'environnement

- Comment répondre à l'objectif national d'augmenter les surfaces de protection forte (cf. Stratégie nationale d'aires protégées) ?
- La nécessité de préserver les trames écologiques est partagée : cours d'eau et zones humides pour la trame bleue, prairies permanentes, haies et systèmes forestiers pour la trame verte, sols pour la trame brune, ciel étoilé et pollution lumineuse pour la trame noire.
- vigilance à avoir sur la diminution des débits des cours d'eau et sur l'augmentation de la température de l'eau
- présence de cyanobactéries et problématique pour les étangs de baignade
- morphologie des cours d'eau altérée par la présence de nombreux plans d'eau
- La gestion des eaux pluviales deviendra plus complexe avec le changement climatique
- importante capacité de stockage de carbone avec 41 % de surface boisée majoritairement feuillue avec une augmentation du pourcentage de feuillus depuis 2008.
- faible habitude de la majorité des propriétaires forestiers pour gérer sur le long terme

Le paysage

- difficulté de la filière bovine dont dépend fortement le paysage agricole du Parc
- comment conduire la transition énergétique tout en préservant le paysage ?
- comment accompagner l'évolution du paysage ?
- phénomènes d'enfrichement et de dépérissement qui marquent le paysage

Adapter le territoire au changement climatique

- sensibilité de la santé des habitants par rapport aux canicules répétées, îlots de chaleur
- augmentation de la précarité énergétique
- pas ou peu de solution alternative face à l'autosolisme (14 200 actifs entrent et sortent du PNR pour travailler (84,5% en voiture))
- Problématique d'habitabilité (vacance des habitations, vétusté des habitations, revitalisation des centres-bourgs, accès aux services de proximité).
- Vigilance à avoir sur la potabilité de l'eau (une baisse de la quantité d'eau et le maintien du flux de polluants entraînerait une augmentation de la concentration des polluants.)

Vivre ensemble sur le territoire

- Solidarité et dynamisme associatif
- Mise en place d'initiatives citoyennes sur le territoire sur diverses thématiques depuis 2008
- accueil des nouveaux arrivants : solde migratoire positif sur 57 communes
- Problématique de la transmission des savoir-faire
- plus de 300 professionnels Métiers d'art installés (1 500 emplois sur le Parc)
- forêt : patrimoine historique et culturel
- 93% des personnes (ayant répondu au questionnaire sur le Parc) souhaitent le maintien voire le développement de l'occitan (cf. étude de l'Office public de la langue occitane).



Contacts pour la révision de la charte :
Fabrice CHATEAU (Directeur) : f.chateau@pnrpl.com
Frédéric DUPUY (Directeur adjoint) : f.dupuy@pnrpl.com
Laure MARTIN-GOUSSET (Révision de la charte) : l.martin-gousset@pnrpl.com

Iu Parc e son istòria

www.pnr-perigord-limousin.fr

Action cofinancée par :



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Maison du Parc – La Barde
24450 La Coquille
05 53 55 36 00

Une autre vie s'invente ici

